**l u t t e****o u v r i è r e**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Oui à l'unité des travailleurs, non à l'union nationale

**Après les attentats à Charlie Hebdo**

**Une jeunesse
déboussolée
par une
société folle**

page 5

**Un dérivatif
pour
démagogues
islamistes**

page 16

Seuils sociaux

**Le patronat
à l'assaut
des droits
des salariés**

page 7

Non à l'union nationale, oui à l'unité des travailleurs

Ovationné tant par la droite que par la gauche, Valls a donné le ton en déclarant solennellement devant l'Assemblée nationale: «*La France est en guerre contre le terrorisme, le djihadisme et l'islamisme radical.*» Après avoir exploité l'émotion suscitée par les attentats, la classe politique veut créer un climat de guerre.

Non seulement les interventions militaires de la France au Mali, en Centrafrique et en Irak seraient justifiées, mais il faudrait les intensifier et les étendre peut-être à la Libye! Il serait non seulement nécessaire de mener la guerre à l'extérieur, mais il faudrait aussi la mener à l'intérieur, en renforçant les mesures policières et judiciaires! Quand les terroristes veulent imposer leur loi par les armes et la terreur, les dirigeants dits démocratiques imposent la leur en attisant les peurs et en étouffant la critique au nom de l'union sacrée.

Eh bien, non! Il faut combattre la politique du gouvernement et lutter contre celle des terroristes.

Les terroristes sont des apprentis dictateurs. Ils utilisent les divisions religieuses pour monter une fraction de la population contre une autre. Ils se moquent de faire partager de prétendues convictions, ils cherchent à imposer leur pouvoir par la terreur, d'abord et avant tout sur ce qu'ils appellent leur communauté.

Les médias ont relayé les manifestations anti-Charlie au Pakistan, au Niger, en Turquie ou en Algérie, confortant l'idée d'un «monde musulman» en guerre contre la France. Mais il n'y a pas «un» monde musulman. Ni l'Algérie, ni la Turquie, ni le Niger ne se résument aux quelques milliers de fanatiques qui ont défilé.

Au Pakistan, en Irak ou au Nigeria, les victimes des groupes islamistes sont musulmanes autant que chrétiennes. Ce sont des paysans, des artisans, des travailleurs pauvres, des femmes soumises à une oppression féroce et réduites à l'esclavage. Ces djihadistes sont aussi corrompus et avides que ceux qu'ils prétendent remplacer. Il ne s'agit pas d'un «choc des civilisations», mais d'une lutte pour prendre le pouvoir et l'exercer contre la population et les travailleurs.

Alors, contre eux comme contre les racistes qui attisent les divisions, les travailleurs doivent reconnaître une seule et unique communauté, celle des travailleurs et des opprimés de tous les pays.

Il faut combattre les terroristes et la politique des

grandes puissances qui les enfante.

«Il faut bombarder l'Irak et la Syrie pour éradiquer le terrorisme», nous dit-on. C'était le même discours pour l'Afghanistan. Mais treize ans de guerre n'ont pas fait disparaître les talibans. En Irak, c'est même la guerre menée contre le «terroriste» Saddam Hussein qui a fait naître et prospérer les bandes djihadistes.

Les pays riches sont responsables du chaos au Moyen-Orient et en Afrique. Ils sont responsables du pillage, de la misère et des divisions qui y règnent. Pour imposer leur domination, ils n'ont jamais hésité à s'appuyer sur les pires régimes, que ce soit les dictatures moyenâgeuses, comme l'Arabie saoudite, ou l'État d'Israël, qui se fait le gendarme des intérêts des grandes puissances occidentales dans la région.

Non aux guerres impérialistes de la France et à l'ordre capitaliste qui nourrit le terrorisme!

En France, les appels à l'union nationale sont tout aussi pervers. Tous nous parlent d'unité nationale, mais les réflexions racistes, les attaques contre des mosquées et des musulmans se multiplient. Le rejet des immigrés et des Français issus de l'immigration s'exprime de plus en plus ouvertement sans qu'il y ait de levée de boucliers. Et quand Sarkozy et Le Pen expliquent que l'immigration et l'islam posent problème, ils encouragent les racistes.

Le gouvernement s'inquiète qu'il y ait dans les quartiers défavorisés une minorité de jeunes qui ne «comprennent» pas les valeurs de la République. Mais, dès leur plus jeune âge, ces jeunes sont victimes de l'inégalité, de l'injustice et du rejet. Quand ils ne sont pas marginalisés par l'échec scolaire, ils sont rejetés quand ils cherchent un emploi ou un logement. Et ce n'est pas en construisant des prisons, en renforçant l'armée et la police, qu'ils auront plus de perspectives.

L'exclusion, le communautarisme et la barbarie naissent d'un ordre social injuste qui se nourrit des inégalités et de l'exploitation et livre au chômage et à la misère une grande partie de la population.

Au-delà des différences d'origine, de nationalité et de religion, il est vital que les travailleurs aient conscience de former une classe unie. Car seule leur lutte pourra débarrasser la société du carcan capitaliste et apporter un début de réalité aux aspirations de liberté, d'égalité et de fraternité.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	ENSEIGNEMENT	IL Y A 70 ANS
Discours sécuritaires, une menace contre les travailleurs 4	Lycée Camille-Julian - Marseille; Maine-et-Loire; aide sociale aux élèves 7	Janvier 1945: les usines Renault nationalisées 10
Un jeune Malien naturalisé 4		
	DANS LE MONDE	ENTREPRISES
Ce que coûtent Sarkozy et les autres 4	Suisse: les apprentis sorciers de l'économie 8	Antonutti-Delmas - Bezons Travailleurs immigrés en retraites Retraites chapeaux 12
Une jeunesse déboussolée par une société folle 5	Fusions acquisitions, la fièvre acheteuse 8	Mobilisation des chauffeurs routiers Les routiers à Lyon Aéroports de Paris Agglomération de Rouen 13
Théories du complot 5	États-Unis, élection municipale à Chicago 8-9	
Dieudonné, fausse victime, vrai antisémite 6	Liberté pour Edward Pinkey! 8-9	La Poste; Famar Lyon; Itron - Chasseneuil du Poitou 14
Migrants de Calais 6	Comment l'impérialisme américain a protégé les nazis 8-9	
Le patronat à l'assaut des garanties collectives 11	Manifestations contre Charlie Hebdo 16	Procès AZF: annulation du jugement 15
Le secret des affaires protégé 11	Délit de blasphème en France... 16	
Syriza, idole du PC, du PG et des Verts 11	... et en Irlande 16	Grève des salariés des toilettes des gares 15

Lutte Ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte Ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte Ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte Ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut désormais trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte Ouvrière*.

Les vœux de Hollande: union nationale pour étrangler les travailleurs

Les discours de Hollande sur l'union nationale ne visent pas seulement à faire accepter les expéditions militaires françaises, la propagande nationaliste, tricolore et policière, le replâtrage de politiciens en mal de popularité. Ils sont aussi destinés à essayer de lier les mains des travailleurs devant les attaques patronales.

Ainsi, lors de ses vœux aux « forces vives », les représentants des patrons et ceux des confédérations syndicales de salariés rassemblés dans une même salle, Hollande a souhaité que tous se montrent « à la hauteur de ce qui s'est passé dans le pays ». Et d'ajouter: « Il y a des intérêts et des sensibilités différentes dans cette salle, mais la cause de la cohésion nationale nous rassemble tous. »

La cohésion nationale

souhaitée par Hollande voudrait que les travailleurs acceptent tous les cadeaux passés au patronat et tous ceux qui sont en préparation: du plan Macron aux attaques contre la représentation des travailleurs, d'une nouvelle négociation sur les retraites à une énième discussion sur l'indemnisation du chômage. Hollande demande donc aux partenaires sociaux de se montrer responsables, de faire œuvre de cohésion

nationale et d'accepter toutes ces réformes.

La ficelle est grosse, car ces prétendues réformes sont le catalogue exact des demandes patronales pour réduire la part des travailleurs et augmenter les profits des actionnaires. Hollande demande donc en fait aux dirigeants des confédérations syndicales d'accepter sans mot dire toutes les exigences patronales, pour l'année qui vient et pour celles qui suivent. Et il compte, ou fait semblant de compter, sur l'émotion suscitée par les attentats pour faire passer la pilule auprès des premiers concernés, les travailleurs.

Les dirigeants syndicaux, qui se sont précipités

dans l'union nationale au premier coup de sifflet, ne se sont pas placés dans la meilleure position pour refuser ce chantage. Si toutefois quelques-uns d'entre

eux s'étaient même posé la question de riposter vraiment à la dégradation continue de la situation du monde du travail.

Paul Galois



Leur Marseillaise et notre Internationale

Lors des manifestations de janvier la Marseillaise a été reprise par des manifestants dont certains pensaient sincèrement exprimer leur communion et leur solidarité avec les victimes. Mais les hommes politiques donnent à ce symbole un tout autre contenu.

Quand les députés l'ont entonnée, droite et gauche mêlées à la Chambre des députés pour saluer le discours guerrier de Valls contre le terrorisme, leur geste n'avait rien à voir avec de la compassion pour ceux qui étaient tombés sous les balles terroristes.

La Marseillaise, écrite en 1792 dans l'élan de la Révolution française, n'a depuis longtemps plus rien à voir avec les idées d'égalité, de liberté et de fraternité qui servirent de

drapeau à cette révolution dans sa lutte pour l'abolition des privilèges féodaux. La Marseillaise ne devint d'ailleurs l'hymne de la France qu'en 1879, sous la III^e République, cent ans plus tard. C'est au son de ce chant que furent menées les conquêtes coloniales. Ensuite il servit pour entraîner les travailleurs dans des combats qui n'étaient pas les leurs, à commencer par la première boucherie mondiale en 1914, puis la seconde, mais aussi dans la multitude de guerres engagées par la France, au Vietnam, en Algérie, aujourd'hui en Afrique et au Moyen-Orient

Les proches de Charb, eux, ont choisi l'Internationale pour lui rendre hommage lors de l'enterrement

de celui-ci le 16 janvier et cela détonait dans ce déferlement cocardier. Charb et nombre de ses camarades ne dénonçaient pas seulement l'obscurantisme religieux, d'où qu'il vienne. Leurs coups de plume faisaient mouche contre le militarisme et le nationalisme, destinés à enchaîner les travailleurs à leurs exploiters et à leurs gouvernants.

L'Internationale, hymne du mouvement ouvrier par-delà les frontières, affirme la fraternité des « producteurs » et déclare « paix entre nous, guerre aux tyrans ». L'unité qu'elle proclame, c'est l'union des travailleurs, quelle que soit leur origine et leur nationalité, pour la défense des intérêts du genre humain.

Pierre Merlet

Fêtes de Lutte Ouvrière

Beauvais

Dimanche 1^{er} février à partir de 11 heures
Espace Argentine

Maisons-Alfort

Samedi 7 février à partir de 18 heures
Salle du Moulin-Brûlé - 47, avenue Foch
à 18 heures: rencontre-débat avec Nathalie Arthaud

Bobigny

Samedi 7 février à 18 heures
Salle Max-Jacob - 36, rue de Vienne

Cercle Léon-Trotsky

Développement des sciences
et fondement
des idées communistes

Vendredi 23 janvier à 20h30
Grande salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor, Paris V^e
Métro Maubert-Mutualité

Participation aux frais: 3 euros



LEUR SOCIÉTÉ

Discours sécuritaire : une menace contre les travailleurs

Depuis les attentats des 7 et 9 janvier, les politiciens de droite ou les membres du gouvernement rivalisent de déclarations et mouvements de menton autoritaires. Tous nous incitent à renoncer à une part de liberté, au nom d'une prétendue sécurité.

La droite est dans son rôle dans cette surenchère sécuritaire. Eric Ciotti, député UMP, veut qu'on « supprime les allocations familiales aux élèves qui ont refusé de respecter la minute de silence », car ils constituent « une menace pour la sécurité de la nation ». Mais la gauche n'est pas en reste. Malek Boutih, député PS, réclame la « mise sous tutelle de l'État » pour certains quartiers de banlieue. Il propose même que les gendarmes aillent chercher les élèves absentéistes !

Manuel Valls, après avoir déployé 10 500 militaires dans les rues, parle de « muscler les dispositifs déjà existants », d'étendre

les possibilités légales d'écoutes téléphoniques et le contrôle de la police sur Internet. C'est-à-dire d'en rajouter encore à l'arsenal amplement fourni de lois sécuritaires. Or la quinzaine de lois votées depuis trente ans, l'application ininterrompue de

Vigipirate depuis 1996, n'ont pas empêché les meurtres de *Charlie Hebdo*.

La raison de cette débauche de déclarations et de projets sécuritaires n'est pas seulement de faire face aux attentats terroristes. C'est aussi de donner à la population l'illusion d'une sécurité, tout en faisant des œillades à l'électorat le plus réactionnaire. C'est aussi de l'habituer à une présence accrue de la police et à un recul des libertés.

Camille Lulle



Jeune Malien naturalisé : la voix de la raison

Mardi 20 janvier, le jeune Malien Lassana Bathily, qui avait aidé des clients du magasin Hyper casher à se mettre à l'abri lors de la prise d'otages de la porte de Vincennes à Paris et avait réussi à s'échapper, a obtenu la nationalité française.

Dirigeants politiques et médias ont tenté de l'utiliser : « La France est fière d'avoir des jeunes capables d'actions aussi nobles », a dit François Hollande. Sauf que « la France », comme dit Hollande, a mené la vie dure à Lassana Bathily, comme à de nombreux jeunes immigrés qui fuient la misère, et parfois la guerre, de leur pays d'origine.

Arrivé clandestinement à 16 ans pour rejoindre son père, ce jeune Malien a même failli être expulsé en 2009. Il n'y a échappé que grâce aux militants du Réseau éducation sans frontières (RESF). Il est resté sans papiers jusqu'en 2011. Et depuis, malgré un emploi en CDD puis en CDI depuis près de quatre ans au magasin Hyper casher, il n'avait droit qu'à un titre de séjour d'un an renouvelable, avec toute la menace

de redevenir clandestin que cela implique.

Lors de la prise d'otages, Lassana Bathily a réussi à s'échapper après avoir aidé six personnes et un bébé à se cacher dans une chambre froide du magasin, dont il avait coupé le circuit de refroidissement. Mais, aussitôt dehors, il a été plaqué et menotté pendant près d'une heure et demie par les policiers qui le soupçonnaient d'être un complice du terroriste. Heureusement, reconnu par des collègues de travail, il a fini par être libéré et la police a dû changer d'attitude à son égard car le patron du RAID, l'unité d'élite qui opérait sur place, a déclaré ensuite aux journalistes que Lassana Bathily était un « mec super malin » et « un type remarquable ».

Les médias s'étant

stupidement étonnés du fait que lui, jeune Malien musulman, ait sauvé des juifs, Lassana a simplement répondu : « Ce n'est pas une question de juifs, de chrétiens ou de musulmans, on est tous dans le même bateau ». « Chrétiens, athées ou musulmans (...) j'ai sauvé des humains », a-t-il dit lors d'une autre interview. Puis, parlant de l'autre jeune employé de 22 ans assassiné, Yohan Cohen, il a déclaré : « Ce jour-là, j'ai perdu mon collègue, un ami. »

Dans une ambiance dominée par le crétinisme nationaliste et les réflexions anti-immigrés, ce qu'a dit ce jeune est tout simplement la voix de la raison. Les politiciens et autres commentateurs invétérés, qui bavardent dans les grands médias à propos de ce qu'ils ne connaissent pas, devraient prendre des leçons auprès de Lassana Bathily. C'est possible, puisqu'il n'a pas été expulsé.

Pierre Royan



Très chers ex-présidents : ce que coûtent Sarkozy et les autres

Les ex-présidents de la République encore en vie, Giscard d'Estaing, Chirac et Sarkozy, bénéficient d'avantages financiers considérables.

Selon une loi de 1955, ils ont droit à une dotation de près de 6 000 euros brut par mois, avec en plus quelques « primes de sujétions spéciales » au montant secret. Ils peuvent voyager gratuitement par la SNCF et Air France « dans la meilleure classe ». S'ils vont à l'étranger, ils ont le droit d'être accueillis gratuitement dans la résidence de l'ambassadeur de France local.

Les anciens présidents sont logés gratuitement dans des locaux splendides à Paris : boulevard Saint-Germain pour Giscard, rue de Lille pour Chirac et rue de Miromesnil pour Sarkozy. Ce dernier y dispose d'un appartement de 320 m², de onze pièces. Selon des élus qui ont mené l'enquête, relayée par le site Médiapart, ce local est loué 16 431 euros par mois. Il a été meublé pour 56 724 euros et il y a eu pour 8 513 euros de frais de déménagement des cartons depuis le faubourg Saint-Honoré voisin. À quoi il faut ajouter les frais d'entretien, de nettoyage, d'électricité, téléphone, etc., pour un montant de 215 392 euros en 2014. Tout cela payé par les contribuables.

Mais ce n'est pas tout. La République a également payé sa voiture, une Citroën Exclusive de 44 141 euros, et les frais d'essence et d'entretien, d'un peu moins de 10 000 euros. Par ailleurs, dix personnes sont au service de Sarkozy, à plein temps : deux officiers de

sécurité, deux chauffeurs, un intendant et cinq collaborateurs contractuels, dont les salaires s'étagent de 5 247 à 7 020 euros par mois. La facture de ces dix collaborateurs était, entre mai 2012 et décembre 2014, de 1,76 million net, soit 2,3 millions avec les cotisations patronales.

Signalons, pour Giscard, le revenu lié à sa présence à vie au Conseil constitutionnel, qui lui rapporte 12 000 euros par mois. Chirac, pour raisons de santé, n'y va plus, et Sarkozy n'y a pas accès, à cause du rejet de ses comptes de campagne de 2012. Toutefois, atteignant 60 ans fin janvier, il pourra bénéficier de sa retraite de parlementaire (car il fut député). Cette retraite est d'environ 1 900 euros par mois. Une misère à côté du reste.

Tous ces avantages sont parfaitement cumulables avec toute activité rémunérée. On ne parle pas de travail au noir dans ce cas-là. Sarkozy fait des conférences internationales pour le compte de banques ou autres entreprises privées. Elles lui rapportent 100 000 à 150 000 euros chacune, soit environ 2 millions d'euros en deux ans et demi. Voilà au moins une chose que ne payent pas les contribuables.

On voit à quel point les défenseurs de l'austérité sont au courant du coût de la vie.

André Victor

Une jeunesse déboussolée par une société folle

Après les attentats, dans de nombreux établissements scolaires des quartiers défavorisés, une fraction parfois importante des élèves a repris à des degrés divers les arguments des intégristes religieux contre *Charlie Hebdo* ou s'est revendiquée d'un démagogue d'extrême droite comme Dieudonné.

Pendant les jours qui ont suivi, journalistes, élus et spécialistes en tout genre se sont répandus dans les médias pour déplorer hypocritement « l'échec de l'école dans la transmission des valeurs républicaines ». Et de disserter gravement sur le rôle de l'école, de se demander si elle n'aurait pas une certaine responsabilité dans l'attitude de ces jeunes, s'il ne faudrait pas revoir la formation des enseignants pour mieux les encadrer, ou encore rendre l'enseignement moral et civique obligatoire à tous les niveaux. Najat Vallaud-Belkacem, la ministre de l'Éducation, y est elle aussi allée de ses petites propositions: faire chanter plus souvent *la Marseillaise* en classe et imposer aux élèves de se lever en présence d'un adulte.

C'est à se demander si ces gens-là ont jamais dépassé les frontières de leur arrondissement huppé, ou n'ont pas oublié depuis longtemps leurs origines populaires. Pour eux, les statistiques du chômage semblent n'avoir jamais été que des chiffres. Or, derrière ces chiffres, il y a une réalité dramatique, celle de toute une société qui se délite sous l'effet de la crise capitaliste. L'attitude d'incompréhension de ces élèves après les attentats n'en est qu'un témoignage.

Ce que vivent les habitants des quartiers populaires, c'est la dégradation de tous les services publics,

et en premier lieu de l'école, le chômage durable subi par beaucoup d'entre eux, l'aggravation de la misère et la ghettoïsation qui en découlent. Il n'est pas étonnant que les jeunes de ces quartiers rejettent cette société qui ne leur offre souvent que l'échec scolaire, l'ostracisme à cause de leur origine immigrée, les petits boulots et le chômage.

En guise de culture et de connaissances, ils n'ont droit qu'aux informations tronquées des journaux télévisés, aux programmes débilissants qui envahissent les chaînes. S'ils cherchent autre chose autour d'eux, ils tombent sur les intégristes religieux, qui s'appuient sur leur sentiment de révolte et de frustration pour tenter de les gagner à leurs idées réactionnaires. Comment s'étonner, dans ces conditions, de la montée du chacun-pour-soi et de la violence, ainsi que de toutes les idées rétrogrades, racisme et communautarisme, misogynie et préjugés religieux? Et si certains sont plutôt enclins à croire à des sornettes, comme la « théorie du complot » sortie d'on ne sait où, c'est qu'ils ont depuis longtemps appris à ne plus rien croire des discours officiels.

Oui, c'est toute une partie de la jeunesse qui se trouve ainsi rejetée, privée de véritable accès à la culture, désorientée et sans espoir. Et tous ces gens qui font semblant de le

Liberté conditionnelle... de pensée

Parmi les dirigeants venus manifester à Paris le 11 janvier aux côtés de Hollande pour défendre la démocratie et la liberté de pensée se trouvaient le roi Abdallah II de Jordanie, le président sénégalais Macky Sall, le Premier ministre turc Ahmet Davutoglu ainsi que le président nigérien Mouhamadou Issoufou.

Mais leur défense de la liberté n'est pas allée au-delà des quelques centaines de mètres qu'ils ont parcourus sur le bitume

parisien puisque, à peine rentrés dans leur pays, ils ont interdit la diffusion du numéro de *Charlie Hebdo* paru après l'attentat. En Turquie, un tribunal a aussi ordonné le blocage des pages web qui reproduisaient le journal, avec des attendus qui résument bien l'opinion profonde de tous ces démocrates d'un jour: « *La liberté d'expression n'autorise personne à dire ce qu'il veut.* »

M.L.



découvrir ne trouvent rien d'autre à faire que de se demander pourquoi les enseignants, à qui on enlève des moyens, année après année, ne parviennent pas

à changer l'état d'esprit de cette jeunesse!

Le problème n'est pas de rétablir des cours de morale ou d'apprendre la République à des élèves

auxquels elle ne peut être qu'étrangère. Il est de remettre en cause l'organisation capitaliste de la société.

Valérie Fontaine

Théories du complot: des thèses d'extrême droite

Depuis les attentats contre *Charlie Hebdo* et le magasin *Hyper casher*, de nombreuses interprétations plus délirantes les unes que les autres circulent sur Internet.

Pour les uns, l'attentat serait un coup monté du gouvernement français ou des États-Unis, voire d'Israël. Pour d'autres, il s'agirait bien d'attentats islamistes, mais les autorités françaises auraient laissé faire alors qu'elles étaient au courant. D'innombrables rumeurs, confuses et sans fondement, alimentent des soupçons et des doutes sur la version officielle des événements.

Une partie de la population se défie a priori des explications officielles, qu'elles viennent des politiques ou des médias. Et il y a évidemment de bonnes

raisons pour cela.

Mais le succès de ces rumeurs complotistes, en particulier dans une partie de la jeunesse, reflète un recul culturel et une absence de références politiques qui laissent la porte ouverte à n'importe quelles idées les plus folles et les plus réactionnaires.

Ceux qui les créent et les colportent se situent pour la plupart à l'extrême droite, tel Alain Soral. Jean-Marie Le Pen y a ajouté son grain de sel en déclarant à un journal russe: « *L'exécution de Charlie Hebdo porte la signature d'une opération des services secrets.* »

Derrière ces théories, il y a souvent l'antisémitisme qui consiste à montrer d'un même doigt Israël et les juifs comme coupables de sombres machinations, amalgame nuisible et calculé.

August Bebel a dit que « *l'antisémitisme, c'est le socialisme des imbéciles* ». Il consiste à s'appuyer sur le rejet de cette société pour tout expliquer par un complot attribué à tel service secret, aux francs-maçons ou aux juifs. C'est bien plus simple que d'analyser réellement les causes de la pourriture de cette société pour indiquer les moyens révolutionnaires de la changer. Mais c'est enfoncer encore un peu plus dans l'impasse ceux qui y accordent du crédit.

Claire Dunois

Chômage: charlatans professionnels

L'Unedic, l'organisme qui gère l'assurance-chômage, prévoit qu'en 2015 il y aura 182 000 chômeurs supplémentaires, dont 104 000 en catégorie A. La moitié seulement

toucheront une indemnisation. Mais ces prévisions de l'Unedic n'empêchent pas Hollande et son gouvernement de poursuivre leurs discours sur la reprise de l'emploi... en 2015.

Qu'est-ce qu'ils en savent? En tout cas, ils laissent les patrons libres de licencier, c'est-à-dire de fabriquer des chômeurs par charrettes entières.

Vincent Gelas

Dieudonné : fausse victime, vrai antisémite

Dieudonné a fait l'objet d'une garde à vue et sera jugé pour apologie du terrorisme. Les propriétaires de salles de spectacle qui lui avaient ouvert leurs portes pour son nouveau spectacle, « La bête immonde », ont vainement tenté de dénoncer ses contrats. Du coup, Dieudonné tente de se faire passer pour une victime, et se fait ainsi une publicité à bon compte.

La réalité est que Dieudonné n'est pas du côté des victimes, mais plutôt de celui des bourreaux. Au soir de la manifestation du 11 janvier, il avait posté sur sa page Facebook un message : « Je me sens Charlie Coulibaly. » Amedy Coulibaly a tué un employé et trois clients juifs d'un supermarché casher à la porte de Vincennes, ainsi qu'une

policieure municipale antillaise. Cette sordide réaction de Dieudonné aux attentats signalait sa sympathie pour un tueur de juifs, fût-ce sous couvert d'un trait d'humour douteux.

Samedi 17 janvier, lors de son spectacle à Metz, Dieudonné a fait mine de tirer sur son public à l'aide d'une arme factice en disant : « Si, dans le lot, j'ai

dégommé un journaliste, juif de surcroît, ils rouvrent le procès de Nuremberg », allusion aux procès qui eurent lieu après la Deuxième Guerre mondiale pour juger les crimes des dignitaires nazis. Et Dieudonné d'enchaîner par une blague sur Ilan Halimi, un jeune juif torturé à mort en 2006, avant de multiplier dans ses sketches les références aux juifs.

Il fut une époque où Dieudonné était vraiment drôle. Dans les années 1990, avec son comparse Elie Semoun, il moquait les préjugés racistes et antisémites. Depuis, il a dérivé, est devenu un antisémite patenté et obsessionnel. En

2008, il a ainsi choisi Jean-Marie Le Pen comme parrain de sa fille et fait monter sur la scène d'un de ses spectacles Robert Faurisson, négationniste, qui nie l'existence des chambres à gaz pendant la Deuxième Guerre mondiale. « Entre les juifs et les nazis, je suis neutre dans cette histoire », explique Dieudonné. C'est sans doute ce qu'il appelle de l'humour.

Aux européennes de 2009, Dieudonné a présenté en Île-de-France une liste dite « antisioniste », mais composée de différents militants d'extrême droite. En novembre 2014, il a annoncé avec Alain Soral, un ancien du Front national,

la fondation du parti d'extrême droite Réconciliation nationale. Dans une vidéo douteuse, tous deux expliquent que le Front national « est rentré dans le système, après l'éviction de Jean-Marie Le Pen ».

Comme le racisme, l'antisémitisme est un vieux fonds de commerce de l'extrême droite. Sous couvert d'être « contre le système », il le conforte. En faisant des juifs des boucs émissaires, il exonère le capitalisme, veut dresser des travailleurs contre d'autres travailleurs et distille un poison mortel. C'est à cette triste tradition que se rattache Dieudonné.

Michel Bondelet

Migrants de Calais : victimes des violences policières

Des organisations humanitaires, dont Human Rights Watch (HRW), dénoncent à nouveau les violences policières dont sont victimes les migrants rassemblés autour de Calais dans l'espoir de rejoindre la Grande-Bretagne.

En plus d'être réduits à vivre dans des squats ou des tentes de fortune en plein hiver, avec souvent un seul repas par jour servi par les associations d'aide aux migrants, ces derniers témoignent de plus en plus nombreux de ce qu'HRW appelle « les violences de routine » : tabassages en règle, qui vont jusqu'à briser un bras ou une jambe, visages aspergés de gaz lacrymogène, destruction des abris et même de la nourriture qu'apportent les habitants de la région qui veulent leur venir en aide.

Pris à partie, le préfet Robin rejette d'un revers de main les témoignages, parlant de bagarres entre les nationalités ou de blessures lors de tentatives de montée à bord des camions. Il avance pour preuve l'absence de dépôt de plaintes. Mais les associations racontent comment les rares migrants déterminés à se rendre dans les commissariats, au risque de se retrouver en centre de rétention, voient leurs demandes ignorées, quand ils ne sont pas ensuite victimes de mesures de rétorsion, parfois abandonnés sans chaussures au milieu de nulle part.

Le ministre de

l'Intérieur socialiste Bernard Cazeneuve, conforté dans sa posture de premier flic de France depuis les attentats, a apporté son soutien à la police, critiquant HRW pour ne pas avoir vérifié « ses allégations ». Le centre pour les migrants, dont le ministre avait promis l'ouverture le 24 décembre, se résume aujourd'hui à trois tentes sur un parking, un préau et quelques toilettes portatives. Et la préfecture continue de n'ouvrir la nuit un bâtiment chauffé que quand les températures deviennent négatives.

Ces violences policières ne sont pas nouvelles. Elles étaient déjà dénoncées lorsqu'existait le centre de la Croix-Rouge de Sangatte. Elles s'étaient aggravées après sa fermeture par Sarkozy en 2002, afin de disperser et de décourager les migrants de revenir, jusqu'à la destruction en 2009 de « la jungle ». Les protestations et les rapports, qui avaient conduit le défenseur des droits Dominique Baudis à demander en 2008 de « mettre fin à ces abus », avaient seulement rendu les exactions moins ouvertes. Aujourd'hui, les migrants racontent qu'ils ont été agressés alors qu'ils

marchaient simplement le long de la route ou profitaient du soleil.

L'attitude de la police, ou de certains policiers, à l'égard des migrants est révoltante. Mais c'est d'abord leur situation elle-même qui l'est. Le gouvernement français, toujours prêt à se proclamer défenseur des droits et de la démocratie, laisse croupir dans des conditions honteuses des hommes qui bien souvent sont les victimes de sa propre politique, et qu'en tout cas la moindre des choses serait d'accueillir avec humanité.

Gilles Boti

Livret A : un taux au plancher

Jeudi 15 janvier, le gouverneur de la Banque de France déclarait que le taux du livret A devrait être baissé à 0,25 % pour s'aligner sur l'inflation officielle. Finalement, le gouvernement a décidé de le maintenir à 1 % et présente cela comme un coup de pouce. Il n'y a vraiment pas de quoi se vanter : le taux du livret A, qui était à 4 % en 2008, a fondu ces dernières années. Pendant ce temps, les prix, eux, ont grimpé en flèche. Et aujourd'hui, quoi que prétende le gouvernement, cela continue. Le maintien du taux à 1 % est donc une arnaque qui revient à grignoter les

économies des détenteurs de livret A.

Le gouvernement a également annoncé une baisse du taux du Plan épargne logement (PEL), qui passe de 2,5 à 2 % par an. C'est une mesure de plus visant les travailleurs qui, au prix de sacrifices de plus en plus grands, parviennent à mettre un peu d'argent de côté pour acheter un logement.

Le gouvernement s'en prend aux petits épargnants ; les plus riches, eux, ont des placements autrement plus rentables et plus protégés.

Claire Dunois

Le pape s'en prend aux lapins

Dans l'avion qui le ramenait des Philippines, le pape François a eu une révélation concernant la maternité. Tout en continuant à proscrire les méthodes contraceptives efficaces, non reconnues par l'Église, il a déclaré que « les familles chrétiennes ne doivent pas procréer comme des lapins ».

Il ne faut donc jamais désespérer. Même au sommet de l'Église, on peut être accessible à certaines vérités : encore quelques siècles, et elle admettra peut-être l'existence de la pilule. Peut-être le pape François a-t-il été aidé par une nouvelle lecture, celle

de *Charlie Hebdo* ? En tout cas, au moment où les religions se plaignent d'attaques injustifiées, cela ne

devrait pas justifier des attaques contre toute une espèce animale.

L.P.



Dialogue social : le patronat à l'assaut des garanties collectives

À propos des « seuils sociaux » et d'une prétendue « modernisation du dialogue social », les organisations patronales et syndicales rejettent la comédie de la négociation sous l'égide de Hollande. Les dernières négociations n'ont pas abouti à un accord, mais elles doivent se rouvrir très rapidement.

Cela fait des mois que le patronat est à l'offensive, essayant de faire entériner dans les entreprises de nouvelles règles entièrement à son avantage. Il souhaite en particulier voir baisser les « seuils sociaux » qui lui imposent quelques obligations, en fonction du nombre de salariés de l'entreprise. Par exemple, au-delà de dix salariés, les patrons doivent leur verser une aide au transport et accepter l'élection de délégués du personnel. Au-delà de 50, ils doivent mettre en place un Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Le patronat voudrait aussi réduire le nombre de représentants syndicaux élus dans chaque entreprise. Le Medef et l'Union professionnelle artisanale (UPA) proposent de faire disparaître les fonctions de délégués du personnel et de délégués au Comité d'entreprise et remettre en cause l'existence du CHSCT, pour fusionner le tout en un « conseil d'entreprise » unique, bien moins nombreux et disposant de bien moins de prérogatives. L'objectif du patronat est

de réduire le plus possible le droit de regard, déjà très limité, des travailleurs sur ce qui se passe dans les entreprises. Il s'agit d'alléger le code du travail en se débarrassant de ce qui protège l'ensemble des travailleurs de l'arbitraire patronal. Le patronat voudrait aussi pouvoir négocier en position de force entreprise par entreprise, voire atelier par atelier et pourquoi pas salarié par salarié.

En guise de « contrepartie », les textes proposés par le Medef prévoient, pour les entreprises de moins de onze salariés, des « commissions régionales » paritaires, chargées de « conseiller » patrons et salariés... mais avec « interdiction » d'intervenir. C'est encore trop pour la CGPME, le syndicat patronal des PME, qui ne veut aucune intervention syndicale, même sous cette forme.

La CFDT, la CFTC et la CFE-CGC se sont déjà déclarées favorables aux conseils uniques. Elles voudraient simplement s'assurer que les syndicats y garderont leur monopole pour s'exprimer au nom des salariés. La CGT et FO ont refusé de signer les textes en l'état.

Mais en acceptant de les examiner, de s'asseoir à la table des négociations et d'y retourner après l'échec des dernières discussions, elles contribuent à faire croire que quelque chose de bon peut en sortir.

Les appareils syndicaux acceptent donc de se laisser enfermer dans un rôle qui ne consiste qu'à négocier des reculs que les patrons veulent imposer aux salariés. Face à ces attaques patronales, la mobilisation des travailleurs sera bien plus efficace que les tergiversations syndicales.

Pierre Merlet



Le secret des affaires protégé

Dans le cadre de la discussion de la loi Macron, un amendement a été déposé pour la protection du secret des affaires. Proposé par les députés socialistes, repris par le gouvernement et approuvé par la droite, il va être voté.

En fait, il répond très exactement aux vœux de patrons qui se plaignaient, depuis des années, de ne pas pouvoir poursuivre en justice ceux qui dévoilent leurs secrets. Et de citer en exemple les espions économiques qui vendent aux méchants concurrents chinois leurs plus beaux secrets.

Le texte prévoit donc que les entreprises pourront porter plainte contre des personnes qui s'emparent d'informations ayant « une valeur économique ». Les peines encourues pourront se monter à trois

ans d'emprisonnement et 375 000 euros d'amende, et plus du double en cas d'atteinte « à la sécurité ou aux intérêts économiques essentiels de la France ».

Pour répondre par avance aux détracteurs, certaines limites, bien timides, ont été introduites. Les journalistes seraient épargnés dans certains cas, mais jamais ceux qui les ont informés. Ceux qu'on appelle les « lanceurs d'alerte » auraient également droit à certaines protections juridiques, si leurs dénonciations portent sur le domaine de l'environnement

ou de la santé. Cela veut dire que dans les autres domaines, les simples salariés ou citoyens qui dénonceront ce qu'ils estiment être un méfait, pourront être poursuivis et condamnés, simplement parce qu'un patron estimera qu'il s'agit d'une information protégée. Pour ne prendre qu'un exemple, un syndicaliste qui dévoilera un plan de licenciement concocté dans le secret d'un conseil d'administration pourra donc être condamné à des peines d'amende et de prison.

Le secret des affaires a toujours visé à protéger le droit des possédants de faire ce qu'ils voulaient. Cette nouvelle pierre à la construction juridique vise à faire taire ceux qui le contestent.

Bertrand Gordes

Syriza, idole du PC, du PG et des Verts

Lundi 19 janvier, un meeting de soutien à Syriza, la coalition de la gauche radicale grecque, a rassemblé à Paris les principaux dirigeants des partis à la gauche du PS.

Syriza a en effet des chances de devenir le premier parti de Grèce aux élections législatives, dimanche 25 janvier, alors que ce parti réclame la renégociation de la dette et la fin de la politique d'austérité imposée à la population par le gouvernement de Samaras et la Troïka, c'est-à-dire le FMI, l'Union européenne et la Banque européenne.

Les orateurs ont tous dénoncé l'avidité des marchés financiers, pronostiqué la victoire de Syriza qui pourrait ouvrir une « brèche »

et les portes du gouvernement à d'autres gauches, en Espagne avec Podemos, et pourquoi pas en France... avec eux. Autant dire que de Pierre Laurent, du Parti communiste, à Mélenchon, du Parti de gauche, en passant par l'écologiste et ex-ministre Cécile Duflot, les préoccupations électorales en France transparaisaient sous les envolées lyriques de soutien à Syriza, annexé comme le meilleur moyen de se donner une image de gauche radicale.

Pierre Laurent s'est dit « fier » de ce que son parti

avait fait « aux côtés de Syriza pour faire grandir la gauche européenne ». Il a affirmé qu'il fallait « engager la réorganisation sociale et démocratique dans toute l'Europe » et égratigné Hollande au passage pour « cette chance qu'il a gâchée en 2012. »

Jean-Luc Mélenchon a pris pour cible la politique de Merkel et du gouvernement allemand, acharnés à faire payer les Grecs. Il a fait l'éloge de Tsipras, « traçant son chemin sans compromis et acceptant même une scission de son parti en refusant de s'allier au Pasok » le Parti socialiste grec qui gouverne avec la droite... suivez son regard du côté du PS français.

Quant à Cécile Duflot, il y a peu encore au gouvernement, elle a justifié sa présence à la tribune par sa volonté d'être, comme ses camarades écologistes grecs liés à Syriza, l'artisan d'une nouvelle politique, qui fasse « bouger les lignes » et en finisse avec les « politiques ankylosées ».

Tous ces soutiens du gouvernement Hollande devenus « critiques », ces ex-ministres de gouvernements de gauche présents ou passés espèrent d'une victoire de Syriza qu'elle contribuera, par ricochet, à leur redonner un peu de crédit. Et de tenter d'accrocher leur wagon au train de Tsipras

pour pouvoir prétendre demain que son succès est un peu le leur.

On verra ce qu'il en sera du succès de Syriza. S'il vient au gouvernement, ce parti réformiste qui se veut radical pourrait se révéler tout aussi impuissant que ses prédécesseurs, faute de vouloir s'attaquer vraiment à la toute-puissance des capitalistes et des banquiers.

Mais quant à ceux qui voudraient être ses avatars français, c'est déjà tout vu : leur quête désespérée d'une énième mouture de l'Union de la gauche ne promet rien d'autre que la répétition des mêmes échecs.

Sylvie Maréchal

Suisse : les apprentis sorciers de l'économie

En deux jours, le cours du franc suisse a grimpé de 30% et la Bourse de Zurich a chuté de 15% : c'est le résultat involontaire de la décision de la Banque nationale suisse de libérer le cours du franc suisse, annoncée le jeudi 15 janvier.

Jusqu'ici, une règle imposait un cours plancher : l'euro ne pouvait tomber en dessous d'un minimum de 1,20 franc suisse. Mais, anticipant d'une semaine la décision de la Banque centrale européenne de racheter des dettes d'États, ce qui devrait avoir comme conséquence de faire chuter l'euro par rapport aux autres monnaies, la Banque nationale suisse a décidé d'y mettre fin, ses

responsables estimant que le maintien de cette règle leur coûterait plus cher qu'il ne leur rapporterait. Les spéculateurs se sont précipités pour acheter du franc suisse, valeur en hausse pour eux, mais aussi valeur refuge pour les rentiers. La cote de l'euro est tombée jusqu'à 0,78 franc suisse. De leur côté, les détenteurs d'actions des entreprises suisses, chimiques et

horlogères entre autres, s'en sont débarrassés, les produits suisses devenant plus chers à l'exportation et les affaires de ces entreprises risquant de s'en ressentir. D'où la chute de la Bourse de Zurich.

Et les dégâts ne vont sûrement pas s'arrêter là. Les patrons de l'industrie et du tourisme suisses risquent de prendre prétexte de ces difficultés pour supprimer des emplois. D'autre part, dans les pays d'Europe de l'Est, de nombreux prêts immobiliers ont été indexés sur le franc suisse, considéré comme un modèle de

stabilité. 700 000 familles en Pologne, des centaines de milliers d'autres en Hongrie, en Croatie, en Autriche, risquent de ne plus pouvoir rembourser leurs emprunts qui ont renchéri. En France aussi, 6000 emprunts immobiliers sont concernés, ainsi que nombre d'emprunts de collectivités indexés sur le franc suisse.

Aujourd'hui, les dirigeants de la Banque nationale suisse sont traités de fous et d'irresponsables par certains financiers de la Bourse. Mais c'est l'hôpital qui se moque de la charité.

Vincent Gelas

Fusions-acquisitions : la fièvre acheteuse

En pleine crise économique, le secteur des fusions-acquisitions ne cesse, lui au contraire, de croître. En 2014, il a atteint un record, avec une progression de 47% d'après le journal économique britannique *Financial Times*, pour un montant de 2742 milliards d'euros. C'est presque le chiffre de 2007, juste avant la crise des subprimes.

La plus grosse fusion-acquisition est celle réalisée entre deux opérateurs américains, Comcast et Times Warner Cable, pour 58 milliards d'euros, juste devant celle pour 50 milliards d'euros entre Direct TV racheté par l'opérateur télécoms AT&T. Les capitalistes français ne sont pas

en reste, puisqu'ils ont réalisé 20% des fusions-acquisitions réalisées en Europe. Deux cimentiers, le français Lafarge et le suisse Holcim, ont fusionné pour 32 milliards d'euros, créant le premier groupe mondial dans ce secteur. Et SFR avait été racheté en avril 2014 par Nuevaplus pour 17 milliards

d'euros.

Les trusts capitalistes disposent de liquidités considérables, fruit de l'accumulation des profits non réinvestis. Ils bénéficient aussi de crédits accordés par les banques centrales à des tarifs particulièrement bas, sans parler des aides accordées par les États sous prétexte de défendre la compétitivité nationale. Pour les seuls trusts américains, le montant de leurs liquidités disponibles pour des fusions-acquisitions serait de 1470 milliards d'euros, l'équivalent du PIB d'un pays comme l'Italie.

Les trusts se portent donc très bien, quoi qu'ils en disent dans les discours sur leurs difficultés. L'explosion des fusions-acquisitions montre qu'ils n'ont pas l'intention d'investir dans la production, puisqu'il leur suffit de racheter un concurrent pour s'assurer une situation de quasi-monopole qui garantisse leurs profits. D'autant plus que l'annonce de chaque fusion-acquisition est immédiatement suivie, sous prétexte de synergies entre les deux entreprises, par celle d'une vague de licenciements.

Cédric Duval

Brésil : très très cher stade

Le stade Mané-Garrincha de Brasília, dont les travaux de mise en conformité pour la Coupe du monde de football 2014 avaient coûté 1,9 milliard de reais (620 millions d'euros), n'en a rapporté que 1,3 million (423 000 euros) en un an. Il faudrait ainsi un bon millénaire pour payer la facture. Sans compter, d'ici là, assurément de nombreuses et coûteuses rénovations...

Avant le Mondial, de nombreuses manifestations avaient eu lieu au Brésil

pour dénoncer le fossé entre l'argent investi dans l'événement et les besoins en termes de santé, d'éducation et de transports publics. De bonnes âmes, comme le dirigeant de l'UEFA Michel Platini ou l'ancien président Lula, avaient demandé aux manifestants de patienter pour ne pas «gâcher la fête». Les géants du BTP et autres margoulins leur en sont sûrement reconnaissants, la population brésilienne nettement moins.

M.B.



Les riches toujours plus riches

En 2016, les 80 personnes les plus fortunées du monde posséderont autant de richesses que trois milliards et demi d'êtres humains. C'est la prévision faite par une organisation non gouvernementale, Oxfam, au moment où s'ouvre le Forum de Davos qui réunit le gratin des chefs

d'entreprise et des hommes politiques de la planète. En 2010, la fortune de ces 80 personnes se montait à 1300 milliards de dollars. Elle atteint aujourd'hui 1900 milliards. Par contre, depuis 2010, ce que possède la moitié la plus pauvre de la population mondiale ne cesse de diminuer.

Derrière ces chiffres tirés des statistiques d'une grande banque, le Crédit suisse, se cache la réalité de la crise capitaliste. Pour l'immense majorité des habitants de la planète, elle est une catastrophe. Ici, elle prive les salariés de leur emploi, les familles pauvres de leur logement et rallonge les

queues des Restos du cœur. Elle affame la population du tiers-monde et la jette sur les routes dangereuses de l'émigration. Mais, pour une infime minorité de gros capitalistes, elle est au contraire une opportunité permettant de s'enrichir à un rythme accéléré.

D.M.

Élections municipales à Chicago : un candidat révolutionnaire

Après la campagne électorale de cinq candidats dans le Michigan, qui en novembre dernier ont fait campagne pour affirmer que la classe ouvrière ne devait pas payer la crise et devrait lutter pour préserver ses intérêts, un candidat se présente sur les mêmes bases à l'élection municipale qui aura lieu le 24 février prochain à Chicago, dans l'Illinois. Il se présente dans l'un des 50 districts, le 25^e, chacun élisant un des conseillers municipaux de la ville.

Ed Hershey a été très actif lors de la grève massive que les enseignants de Chicago ont menée en septembre

2012, en riposte aux attaques tant fédérales que municipales contre eux et contre la jeunesse des quartiers

Liberté pour Edward Pinkney!

Le pasteur noir Edward Pinkney, 66 ans, a été condamné en octobre dernier à faire jusqu'à dix années de prison par un tribunal du Michigan.

Pinkney est une figure de la ville majoritairement noire de Benton Harbor, qui abrite le siège social de la compagnie d'électroménager Whirlpool. Cette multinationale bénéficie d'énormes largesses de la part de la mairie. Bien que Whirlpool ait fermé toutes ses usines locales, elle lui a accordé des rabais fiscaux et lui a récemment concédé un grand terrain municipal. Le maire s'est également opposé à un projet d'impôt sur les entreprises locales.

C'est alors que Pinkney a lancé une campagne pour la révocation du maire, et c'est dans ce cadre qu'il a été poursuivi. Devant réunir de nombreuses signatures pour sa pétition, Pinkney a été accusé d'avoir modifié les dates apposées à côté de cinq d'entre elles. Il a été reconnu coupable en octobre dernier de crime pour « fraude à la loi électorale du Michigan ».

Michel Bondelet

Liberté d'espionnage de la presse

Edward Snowden, l'ancien analyste des services secrets américains, a mis à la disposition de la presse de nouveaux documents. Ils révèlent que les services de renseignement britanniques ont écrit dans des notes internes que « les journalistes (...) représentent une menace potentielle pour la sécurité ». Ils ont d'ailleurs

intercepté des courriels de journalistes travaillant dans les médias les plus connus : la BBC, le *New York Times*, *Le Monde*, l'agence Reuters, etc.

Pendant ce temps-là, le Premier ministre britannique Cameron paraît à Paris au premier rang d'une marche pour la liberté de la presse.

L. E.



Comment l'impérialisme américain a protégé des nazis

Bien des anciens nazis ont pu se recaser après la guerre dans nombre de pays qui ont utilisé leurs compétences, par exemple au sein de leur appareil d'État.

On savait depuis longtemps que les États-Unis ont employé après-guerre d'anciens nazis pour en faire des espions, dirigés contre l'URSS pendant les décennies de la guerre froide. La disparition au fil du temps de cette génération et l'ouverture correspondante des archives permet aujourd'hui aux historiens de découvrir les détails de cette politique. Ainsi un livre de l'historien américain Eric Lichtblau intitulé *Les voisins nazis : comment les États-Unis sont devenus un refuge pour les hommes d'Hitler* montre comment le FBI et la CIA ont payé et protégé plusieurs

populaires, dont les écoles publiques ont été fermées les unes après les autres pour être remplacées par des écoles à gestion privée, les « charter schools ».

Ed Hershey, enseignant lui-même, dénonce la politique qui a consisté depuis des années à puiser dans l'argent destiné aux écoles publiques des quartiers ouvriers pour donner toujours plus de subventions aux grandes entreprises.

Plus généralement, il affirme que les richesses produites doivent servir à satisfaire les besoins de la population, mais que seule une lutte des travailleurs peut l'imposer. « *Un combat de la classe ouvrière sur une politique ouvrière* » : c'est sur cette base qu'il fait campagne, et il reçoit un bon accueil.

C'est sans trop de difficultés qu'il a réuni un millier de signatures, deux fois plus que nécessaire pour

Après les subprimes, les crédits auto

Aux États-Unis, les établissements financiers qui commercialisent des crédits auto contraignent leurs clients qu'ils jugent « à risque » à équiper leur voiture d'un appareil, commandé à distance, qui l'immobiliserait dès le premier impayé. Selon la presse, la vente de ces coupe-démarrage serait en train d'exploser. Environ deux millions de véhicules aux États-Unis en seraient munis.

Il faut dire que le volume des crédits automobiles à risque, c'est-à-dire accordés à des clients qui risquent de ne pas pouvoir les rembourser, est lui-même en train d'exploser. L'an dernier, ils représentaient le quart des plus de 900 milliards de dollars de prêts auto consentis, soit plus de 225 milliards de dollars.

Les crédits automobiles ont beau être d'un montant bien inférieur aux crédits immobiliers, les établissements financiers en ont tellement abusé que l'on se

trouve à nouveau devant un gouffre d'impayés qui peuvent mener à un nouveau krach.

Exactement comme elles l'avaient fait hier avec les crédits immobiliers, les banques titrisent aujourd'hui leurs crédits auto, c'est-à-dire les transfèrent en produits financiers qu'elles vendent à des investisseurs. Il y a de quoi s'inquiéter. Et pas seulement pour les acheteurs de voitures aux États-Unis.

Jean-Jacques Lamy

pas de respect pour la dignité humaine ».

En conséquence, des nazis ont été relogés avec discrétion aux USA avec leur famille, à l'époque maccarthyste. Les Américains soupçonnés de communisme, eux, étaient alors traqués, perdaient leur travail et leur logement, et même pour certains la liberté et la vie, comme les époux Rosenberg, des scientifiques exécutés pour espionnage au profit de l'URSS en 1953.

La CIA a rémunéré un officier SS, Otto von Bolschwing, bras droit d'Adolf Eichmann qui avait dirigé le génocide de millions de juifs. Il fut relogé incognito à New York et protégé des agents d'Israël, au moment où ces derniers capturaient en Argentine son compère Eichmann, avant de le juger

et de l'exécuter en 1962 à Jérusalem.

Jusqu'en 1994, la CIA a essayé de bloquer la mise en cause d'un autre nazi protégé pendant quarante ans, Aleksandras Lileikis, dont le dossier mentionnait qu'avec la Gestapo il avait participé à l'exécution de la mitrailluse de 60000 juifs de Lituanie. Aujourd'hui, tout voyageur se rendant aux USA doit encore remplir un formulaire afin de déclarer le cas échéant s'il a, entre 1933 et 1945, « été d'une façon ou d'une autre impliqué dans des persécutions en rapport avec l'Allemagne nazie ou ses alliés ». C'est non seulement ridicule, c'est aussi un écoeurement mensonge de la part des autorités du prétendu « pays de la liberté ».

Lucien Déroît

Janvier 1945 : Renault nationalisé, tout sauf une conquête ouvrière

Présentée autrefois par la direction du Parti communiste comme une conquête ouvrière de la Libération, la nationalisation de l'entreprise Renault, en janvier 1945, fut au contraire le symbole d'une mise au pas des travailleurs par un gouvernement désireux de faire redémarrer les affaires de la bourgeoisie.

Une légende bien ficelée par la société d'histoire maison présente les frères Renault comme d'ingénieurs entrepreneurs qui, grâce aux talents de bricoleur du jeune Louis, dans son petit cabanon au fond d'un jardin de Billancourt, lancèrent une véritable aventure industrielle du XX^e siècle. Grâce à un pécule de 60 000 francs-or venant de leurs parents et à des terrains familiaux situés près de la Seine en banlieue parisienne, la première usine Renault et ses ouvriers travaillant douze heures par jour produisirent les premières automobiles individuelles.

La Première Guerre mondiale leur fournit ensuite, outre une certaine notoriété grâce aux taxis de la Marne, un marché de véhicules militaires, de chars, d'ambulances et d'obus. Les voyages sur le nouveau continent, eux, permirent à Louis Renault d'importer les méthodes d'Henry Ford, avec le travail à la chaîne et le fractionnement des tâches. Une usine moderne ouvrit sur l'île Seguin en 1929. En 1939, Renault était devenu le troisième constructeur du pays.

De la collaboration à la nationalisation

Légère ombre au tableau, l'amateur de voyages fut photographié avant-guerre au salon de Berlin en compagnie d'Hitler et de Goering. À l'instar de la plupart des grands patrons

français, il maintint la production sous l'Occupation. Camions, tanks, avions, moteurs d'avion, bombes incendiaires, canons antichars furent construits entre 1940 et 1944 par Renault pour l'armée allemande. Louis Renault devint donc à la Libération une cible : en septembre 1944, il fut arrêté et incarcéré à l'infirmerie de Fresnes. Quelques jours plus tard, les biens de la Société anonyme des Usines Renault étaient mis sous séquestre. Un administrateur provisoire fut nommé et Louis Renault mourut en prison en octobre 1944. Le 15 novembre, le Conseil des ministres décida la confiscation de Renault et l'ordonnance de nationalisation était promulguée le 16 janvier 1945.

La vraie raison de cette décision était que, au sortir de la guerre, et dans une économie moribonde, les capitalistes français avaient besoin de l'aide de l'État pour repartir à la course aux profits. Le gouvernement provisoire, dirigé par de Gaulle, procéda alors à de nombreuses nationalisations, en particulier dans l'énergie, la banque, la production d'armements... Mais concernant Renault, demeurée bénéficiaire pendant la guerre, même si en partie détruite, de Gaulle expliqua plus tard avoir voulu « *placer sous la coupe de l'État l'usine pilote par excellence* »... Pour l'exemple, en quelque sorte.

Concrètement, la Société anonyme fut dissoute, son actif et son passif passant aux mains de l'État. Les participations de Louis Renault, propriétaire à plus de 95%, furent confisquées, les autres actionnaires étant indemnisés. L'usine devenait « régie nationale », dotée de l'autonomie financière et dirigée par un président-directeur général assisté d'un conseil d'administration et d'un comité central d'entreprise. La légende de la participation ouvrière à cette régie tenait en tout et pour tout, sur un total de quinze membres du conseil d'administration, à six représentants du personnel, choisis par le ministre parmi les délégués du comité central d'entreprise!

La « bataille de la production »

La vie des ouvriers dans l'usine nationalisée n'eut rien à envier à ce qu'elle était des années auparavant. Bien au contraire, la « bataille de la production », fer de lance de la politique des stalinien du Parti communiste, membre du gouvernement provisoire avec de Gaulle, la SFIO et les centristes du MRP, entraîna des cadences démentielles et de dangereuses courses à la productivité. La Régie Renault, confiée à la présidence de Pierre Lefauchaux, connu dans les réseaux de résistants gaulistes, les FFI, sous le nom de « commandant Gildas », s'était vu fixer pour objectif, aussitôt reconstruite, de produire encore et encore.

Pour accélérer l'exploitation des ouvriers, en ce lendemain de guerre où la nourriture était encore rationnée et les salaires strictement encadrés par l'État, il fallait une autre autorité que celle des chefs et contremaîtres à la réputation ternie par l'image de collaborateur attachée à Louis Renault. De Gaulle, en impliquant les dirigeants du Parti communiste dans le gouvernement et la vie politique, comptait bien prévenir tout dérapage social. En même temps, les militants communistes engagés dans cette opération remplaçaient avantageusement l'encadrement pour relancer la production.



Les chaînes de la 4CV dans l'île Seguin.

Celle-ci s'emballait, mais les salaires étaient loin de suivre. Chez Renault, selon une note des Renseignements généraux de l'époque, « *les salaires étaient jugés très inférieurs à ceux pratiqués dans les autres usines de la région parisienne* ». Le PC intervint alors auprès du ministre du Travail Ambroise Croizat, PCF lui aussi, pour augmenter la cadence au-delà de la limite fixée, sous prétexte, déjà, de travailler plus pour gagner plus. Car la CGT de l'usine, loin de réclamer une augmentation de salaire, ce dont elle s'abstint jusqu'en 1947, observait attentivement les consignes de limitation salariale du gouvernement. C'est le PDG lui-même, Pierre Lefauchaux, qui dut intervenir pour mettre fin aux accidents croissants en baissant la cadence.

« L'entreprise sociale »

Il fallut la grève d'avril-mai 1947, menée par des militants trotskystes de l'Union communiste, dont Pierre Bois, à l'origine de Lutte Ouvrière, pour obliger Renault à faire quelques concessions sur les salaires et le PC à quitter le gouvernement pour éviter de continuer à se discréditer dans la classe ouvrière.

Plus tard, la Régie Renault se forgea une image « sociale », en dépit de son fonctionnement banalement capitaliste. Banc d'essai de la politique des gouvernements de la IV^e, puis de la V^e République, elle accorda à ses salariés la troisième semaine de congés payés, en 1955, puis la retraite complémentaire, puis, en 1962 la quatrième semaine de congés payés. À chaque fois, il s'agissait de désamorcer une éventuelle extension des luttes engagées par des travailleurs d'autres secteurs. C'est ce qui valut à l'usine sa

réputation journalistique de « forteresse ouvrière », en rapport lointain avec les luttes des ouvriers de la Régie.

Mais en guise de social, la Régie Renault montra également l'exemple d'un recul en licenciant, en 1961, trois mille travailleurs à un moment où la législation, bien souvent violée, interdisait encore les licenciements collectifs quand l'horaire hebdomadaire de l'entreprise dépassait 40 heures. Mais les impératifs de préservation des profits de l'entreprise, même nationalisée, prévalaient en un moment de ralentissement économique.

Trois décennies plus tard, en juin 1990, Michel Rocard, le Premier ministre PS de François Mitterrand, ouvrait le capital de Renault, tout en en conservant les trois quarts à l'État. Puis une alliance avec Volvo, ensuite avec Nissan ramenèrent cette participation à 15% dans le capital de Renault.

Le long épisode du statut régie débuta sous des auspices aux allures collectives, soulignées par la propagande stalinienne. Mais l'entreprise Renault servit surtout pendant des années de locomotive aux affaires de la bourgeoisie. À ses dizaines de milliers de salariés, elle ne fournit au fond ni plus ni moins d'avantages que ceux que la lutte, dans les usines Renault ou ailleurs, leur permirent d'acquérir. La nationalisation ne fut jamais pour eux une garantie, et les gouvernements s'en débarrassèrent d'ailleurs quand elle ne leur convint plus. Pour les travailleurs, la perspective n'est pas de prendre le contrôle d'une entreprise dans le cadre du système capitaliste, mais bien celui de l'ensemble de l'économie.

Viviane Lafont



LA C.G.T. AU PREMIER RANG DANS LA LUTTE NATIONALE POUR LA PRODUCTION

Imp. CURIAL-ARCHEREAU - O.P.L. 30.0132 - Dépôt légal 1^{er} trim. 1946 n° 8 749
Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

Slogan de la CGT en 1946.

Lycée Camille-Jullian – Marseille : « Mourir devant un lycée, c'est insupportable »

C'est le cri d'un parent devant le lycée professionnel Camille-Jullian, situé dans le 11^e arrondissement de Marseille, au lendemain de la mort le 12 janvier de Mickaël. Ce lycéen de 16 ans a été tué de plusieurs coups de couteau par deux autres jeunes, âgés de 17 et 18 ans, qui l'attendaient à la sortie des cours. Ils agissaient à l'instigation d'une élève de la même classe que Mickaël, âgée de 17 ans elle aussi, avec qui il avait eu une altercation dans l'après-midi.

Ce crime a bouleversé l'ensemble des élèves et du personnel, ainsi que les habitants du quartier qui sont venus déposer un mot ou une fleur devant le lycée. Le rectorat a dépêché immédiatement des psychologues et des chargés de communication de l'Équipe mobile académique de sécurité. Il s'agissait de prendre en charge les élèves et les adultes choqués, mais aussi d'éviter toute communication avec l'extérieur, principalement avec les journalistes. Des enseignants souhaitant exprimer leur colère face à la violence sociale que révèle de tels actes ont été remis en place : il fallait être peiné et aider les élèves à traverser cette épreuve.

Trois jours après le

drame, le recteur d'Aix-Marseille rencontrait le personnel de l'établissement à l'occasion de la cérémonie d'hommage du lycée à Mickaël. Face aux difficultés croissantes exposées par les enseignants, il avait une proposition : organiser une semaine d'accueil et d'intégration des élèves à la rentrée prochaine. Cela a d'autant plus choqué que cette semaine d'intégration est déjà organisée depuis des années dans ce lycée. Et surtout, c'est bien loin d'être à la hauteur des problèmes rencontrés au quotidien par les personnels dans les quartiers difficiles. Cela lui a été vertement rappelé, comme il lui a été rappelé qu'en décembre 2014 beaucoup avaient fait grève pour le maintien du lycée

dans le dispositif d'éducation prioritaire. Il lui a été rappelé également que les écoles maternelles et primaires du secteur étaient actuellement mobilisées pour le même motif.

En effet, mardi 13 janvier, parents et enseignants des groupes scolaires d'Air-Bel et de la Rouguière, situés dans le même secteur que le lycée Camille-Jullian, manifestaient dans le centre de Marseille, aux côtés d'autres écoles. Toutes situées dans des quartiers populaires, qui concentrent toutes les difficultés sociales, elles ont

pourtant été écartées de la nouvelle carte des réseaux d'éducation prioritaire ! Devant l'inertie du rectorat, les parents ont cadennassé des écoles toute la semaine, empêchant les enfants d'entrer ou séquestrant les instituteurs comme à Air-Bel. Mardi 20 janvier, date de la validation finale de la nouvelle carte de l'éducation prioritaire, ils manifestaient à Aix et entendaient bien être reçus par le recteur d'Aix-Marseille.

La veille, près de 80 parents et instituteurs de la cité Air-Bel s'étaient réunis

dans l'école pour préparer cette journée d'action et discuter de la suite de leur mouvement, d'autant plus conscients de la légitimité de leur demande qu'un des jeunes arrêtés pour le meurtre du lycéen habite la cité. Dans cette cité de 1 200 logements, désertée depuis longtemps par les services publics et les commerces, où le chômage atteint 40 %, « l'école reste le dernier rempart », comme l'exprimait une mère d'élève.

Correspondant LO



Maine-et-Loire : grève dans les établissements exclus de l'éducation prioritaire

Jeudi 15 janvier, près de 250 enseignants ont fait grève en Maine-et-Loire. Ils protestaient contre l'exclusion de leur école du nouveau dispositif de l'éducation prioritaire.

Le gouvernement a décidé l'an dernier de refondre complètement la carte de l'éducation prioritaire, mais cette refonte doit se faire à moyens constants.

Dans le Maine-et-Loire, 31 écoles sur 61 sont exclues du dispositif, contre six qui y entrent. Trois collèges en sortent contre un qui y entre.

Dès la mi-novembre, l'annonce par le ministère de la liste des collèges retenus avait soulevé l'inquiétude. Plusieurs manifestations avaient alors eu lieu, mobilisant parents et enseignants. Ces premières protestations ont certainement inquiété l'inspecteur d'académie puisqu'il a attendu la veille des vacances de Noël pour annoncer la liste exhaustive des écoles retenues.

Dès la rentrée, les enseignants ont décidé de se mettre en grève le jeudi 15 janvier. Ils revendiquent

que toutes les écoles jusqu'alors labellisées éducation prioritaire puissent le rester.

Le collège de Château-neuf-sur-Sarthe et les seize écoles qui y sont rattachées sont situés en milieu rural, au nord du département. Beaucoup d'élèves sont en grande difficulté scolaire. Mais le ministère considère que les secteurs ruraux ne sont plus concernés par l'éducation prioritaire.

Belle-Beille est l'un des quartiers les plus pauvres d'Angers. Mais les écoles de ce quartier sont rattachées à un collège qui scolarise par ailleurs des communes de l'ouest d'Angers, considérées comme favorisées. Ce collège ne remplit pas les critères de l'éducation prioritaire et, de ce fait, les six écoles de Belle-Beille, jusque-là en REP, se trouvent exclues du nouveau dispositif. Il en va de même pour plusieurs écoles

de Cholet et de Saumur.

Trélazé, ville ouvrière de la banlieue d'Angers particulièrement touchée par le chômage, est en ZEP depuis 1982. Depuis deux ans, un nouveau quartier a vu le jour, avec plusieurs centaines de logements. Une école y a été construite et bénéficiait depuis de l'étiquette ZEP. Mais en accord avec le député-maire PS, l'inspecteur d'académie a décidé de sortir cette école de l'éducation prioritaire sous prétexte de ne pas

ternir l'image de ce nouveau quartier qui, pourtant, connaît les mêmes difficultés que le reste de la commune.

Au final, près de 250 enseignants ont fait grève sur le département le jeudi 15 janvier, essentiellement dans les écoles qui sortent de l'éducation prioritaire, sauf à Trélazé où près de 90 % des enseignants des neuf écoles ont fait grève pour imposer que la nouvelle école Aimé-Césaire reste en éducation

prioritaire comme le reste de la commune. Les enseignants du collège de Château-neuf-sur-Sarthe se sont eux aussi mis en grève.

Les grévistes de l'agglomération angevine se sont rassemblés devant le lycée où, ce jour-là, le recteur rencontrait les chefs d'établissement. Ils ont bien l'intention de ne pas en rester là, et plusieurs manifestations locales et départementales sont d'ores et déjà prévues.

Correspondant LO

L'aide sociale aux collégiens et lycéens se tarit

Dans les collèges et les lycées, les budgets destinés aux fonds sociaux, qui permettent d'aider les familles en grandes difficultés à payer la cantine, les transports, le matériel ou les sorties scolaires, se sont effondrés. Et cela depuis des années.

D'après des chiffres publiés par *L'Humanité* du 15 janvier, entre 2001

et 2013, leur montant est passé d'environ 70 millions d'euros à 32,4 millions, remontant légèrement à 34,6 millions pour 2014 et 2015. Dans le même temps, la crise, le chômage et la misère se sont aggravés. De nombreuses familles ne reçoivent plus d'aide, ce qui fait que certains élèves essaient de manger à l'extérieur à moindres frais, ou

sautent le repas de midi. De même pour les sorties ou les voyages scolaires, auxquels certains élèves ne peuvent plus participer.

On parle en long et en large de l'intégration par l'école et autres lieux communs, au moment même où les moyens, déjà insuffisants, sont dramatiquement réduits.

Hélène Comte

DANS LES ENTREPRISES

Antonutti-Delmas – Bezons : la grève continue

Plusieurs dizaines de chauffeurs d'Antonutti-Delmas (140 salariés), dont beaucoup de chauffeurs qui assurent des livraisons de pièces en juste à temps pour l'usine PSA de Poissy, ont lancé une grève mercredi 14 janvier contre la menace de 66 licenciements.

À défaut de pouvoir sauver leur emploi, ils veulent obliger leur patron à respecter un accord du 8 décembre dernier dans lequel il s'engageait à donner 35 000 euros net et 1 000 euros net par année d'ancienneté à chaque licencié, accord qu'il prétend renier aujourd'hui.

D'emblée les grévistes sont allés à près d'une quarantaine s'installer devant les entrées de l'usine PSA de Poissy, leur donneur d'ordres, pour lequel certains travaillent depuis quinze ans et plus. Chaque jour, en variant simplement l'heure de leur arrivée, ils renouvellent l'opération jusqu'à ce que la police les déloge. Ils filtrent les camions et sont arrivés ainsi à freiner suffisamment l'approvisionnement de l'usine pour faire perdre 560 voitures à la direction entre le 14 et le 19 janvier, samedi et dimanche compris, car la direction, en cette période de l'année,

programme des heures supplémentaires à gogo.

L'accueil des salariés de l'usine est plein de sympathie, malgré les menaces d'heures supplémentaires pour rattraper les voitures perdues. Les grévistes font la même opération devant d'autres sous-traitants dont ils transportaient les pièces, Geodis, Lear ou MC Syncro.

Plus surprenant, les rapports avec la police, au moins les policiers de base, sont aussi pleins de compréhension. Il faut dire que les grévistes ont commencé par alimenter en café chaud les policiers placés en faction en attendant l'ordre d'évacuation donné par la Préfecture... et de fil en aiguille, les heures passées à côté les uns des autres aidant, les policiers se sont intéressés au combat des chauffeurs.

Ceux-ci leur ont tout raconté : le patron faisant circuler l'argent d'une société à une autre pour

le planquer finalement au Luxembourg ; l'administrateur judiciaire qui est le même depuis des années pour plusieurs de ses sociétés, notamment d'Antonutti qu'il veut liquider aujourd'hui... et celle avec laquelle il prétend racheter des morceaux. Ainsi, c'est la même personne qui fixe le prix de l'une à racheter par l'autre. Ou alors cette incroyable histoire : le patron a fait racheter sa maison de famille, en Provence, par une société de transport basée à Argenteuil... et pourtant en difficulté. « Ce qui est dommage, c'est qu'on ne nous envoie jamais arrêter des patrons dans ce genre », a commenté un policier.

Les grévistes ont aussi vu défiler le chef de cabinet du préfet des Yvelines, le sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye... mais n'ont récolté que des assignations en justice, pour le syndicat CGT, l'avocat du comité d'entreprise, un militant de l'entreprise et Jean-Pierre Mercier, délégué CGT de PSA Poissy. Mais leur détermination est intacte. Elle finira par payer.

Correspondant LO

Retraites chapeaux : les PDG peuvent dormir tranquilles

En décembre dernier, le ministre de l'Économie, Emmanuel Macron, avait annoncé qu'il allait confier à des hauts fonctionnaires une mission pour « supprimer les retraites chapeaux et les remplacer par un régime de droit commun plus lisible par tous les Français ». Il faut dire que, peu de temps auparavant, l'annonce que le PDG de GDF-Suez, Gérard Mestrallet, devait partir à la retraite en 2016 avec une « retraite chapeau », c'est-à-dire une pension supplémentaire, de

plus de 800 000 euros par an, avait choqué.

Moins d'un mois plus tard, quand le sujet est venu à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, le ton avait changé. Le ministre s'est rallié à la position défendue par le rapport commandé, pour qui l'interdiction serait « une atteinte disproportionnée à la liberté contractuelle et à la liberté d'entreprendre au regard des avantages à en attendre ».

Plus question donc de suppression mais...

d'encadrement. En commission, les députés ont adopté un amendement liant le versement de ce cadeau aux performances de leur entreprise. Ils ont toutefois précisé que, si elles ne sont pas bonnes, les droits acquis les années précédentes par son PDG ne pourraient pas être remis en cause. Ce n'est pas exactement le contraire d'une suppression, mais ça y ressemble.

Jean-Jacques Lamy

Les attentats, une aubaine pour les généraux

Lors des vœux aux armées sur le porte-avions Charles-de-Gaulle, en rade de Toulon, Hollande a dit qu'il allait revoir et adapter le rythme prévu de réduction des effectifs militaires.

La réduction des effectifs avait été de 7 900 postes en 2014 et 34 000 autres devaient disparaître dans les six années à

venir. Mais actuellement 9 000 hommes sont engagés dans des opérations extérieures et, à la suite des attentats, 10 000 patrouillent dans le pays dans le cadre de Vigipirate. Les généraux se plaignent donc que les effectifs, qui sont 200 000 dans les trois armes, sans compter les 100 000 gendarmes, sont insuffisants. De même les

marchands d'armes, les Dassault, Thales ou Lagardère voient d'un mauvais œil la réduction du budget aux armées, donc de leurs commandes.

Les attentats ont opportunément fourni un prétexte pour satisfaire d'un même coup l'état-major et les fabricants d'engins de mort.

Vincent Gelas

Travailleurs immigrés en retraite : une galère révoltante

Nos camarades de l'Union Africaine des Travailleurs Communistes Internationalistes dénoncent dans leur journal, *Le Pouvoir aux Travailleurs*, le harcèlement administratif que subissent en France les travailleurs immigrés ayant décidé, une fois en retraite, d'aller vivre dans leur pays d'origine.

Depuis un certain temps des immigrés à la retraite, vivant en Afrique et qui reviennent en France pour faire prolonger leur carte de séjour, rencontrent de grosses difficultés.

Lors du dépôt de la demande, on leur donne un rendez-vous dans trois mois avec un récépissé à titre provisoire. En se présentant à la date prévue, on leur dit que la prolongation n'est pas prête, sous prétexte de manque de personnel. De nouveau on leur donne un autre rendez-vous trois mois plus tard avec un autre récépissé.

Ainsi beaucoup sont ballottés plusieurs fois de rendez-vous en rendez-vous et de trois mois en trois mois. Cela peut durer un an et plus pour la régularisation de leur situation administrative. De ce fait ils sont obligés de rester en attente en France, loin de leur famille, pendant une durée

indéterminée et dans des conditions de plus en plus difficiles. Les demandeurs sont révoltés par cette situation. L'État n'aurait qu'à simplifier les procédures de prolongation des cartes des retraités, d'autant plus qu'ils ont vécu plusieurs décennies en France et sont connus par l'administration de ce pays.

Le but, non avoué, est de les décourager de revenir en France en leur créant des difficultés. C'est un profond mépris à l'égard de ces travailleurs qui ont été exploités pendant des années par la bourgeoisie française pour des salaires de misère. Certains, comme ceux de Bagneux, en désespoir de cause, ont contacté des associations de sans-papiers pour être accueillis à la Préfecture. Sous la pression de cette délégation, l'administration a reculé et résolu leur problème assez rapidement.

Se loger ou manger, il faut choisir

Un site de petites annonces immobilières a compilé les données de dizaines de milliers d'affaires conclues en 2014.

Il en ressort que le loyer pour un studio de 16 m² à Paris s'est élevé à 614 euros

par mois, en moyenne. Dans bien des cas il était encore plus cher.

La moitié d'un smic pour se loger à l'étroit dans la capitale : il est urgent d'augmenter les salaires.

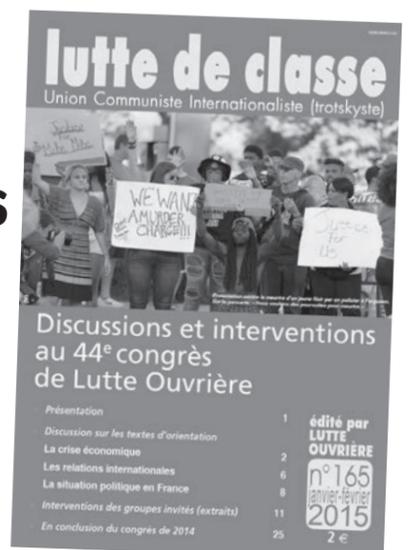
L.P.

Au sommaire de Lutte de Classe n°165 (janvier-février 2015)

Discussions et interventions au 44^e congrès de Lutte Ouvrière

Prix : 2 euros

Envoi contre cinq timbres à 0,76 euro



Mobilisation des chauffeurs routiers : en lutte pour de meilleurs salaires

L'ensemble des syndicats des chauffeurs routiers, à l'exception de la CFDT, ont appelé à une grève reconductible à partir du dimanche 18 janvier au soir. Il s'agit de protester « contre la smicardisation et la paupérisation » de leur métier et de demander une augmentation de pouvoir d'achat de 100 euros et un taux horaire minimum de 10 euros pour les salaires les plus bas, soit une revalorisation de 5%. Ils demandent également la mise en place d'un treizième mois.

Des centaines de camions ont bloqué l'accès de sites industriels et logistiques et des opérations escargot ont été menées sur les axes routiers des grandes métropoles, Paris, Lyon, Bordeaux, Nantes ou Lille. Le succès de la mobilisation témoigne de la colère des travailleurs, dont les salaires sont gelés depuis près de trois ans. Un militant syndical interrogé expliquait : « 80% de la profession est au smic, sans compter les heures sup. Les chauffeurs longue distance arrivent péniblement à 2 000 euros ou un peu plus, mais à quel prix : des semaines de 56 heures, 200 heures par mois ! »

Les syndicats ont lancé ce mouvement, alors que des négociations salariales sont engagées sans aucun résultat depuis le mois de décembre. Les représentants des organisations patronales ont déclaré que les revendications

des grévistes étaient « hors de portée ». La principale d'entre elles, la Fédération nationale du transport routier (FNTR), qui regroupe les deux tiers des employeurs, s'est refusée,

au nom de la préservation de la compétitivité, à aller au-delà d'une hausse de 1 à 2%.

Pourtant, comme le soulignent les syndicats, les entreprises du secteur

ont bénéficié de beaucoup de liquidités ces derniers temps. Grâce au crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), elles ont touché 500 millions à 600 millions d'euros de

cadeaux de l'État. En plus de cela, depuis plusieurs mois, elles profitent de la baisse du prix du gazole. Face à un journaliste qui l'interrogeait, le délégué général de la FNTR a cru bon de répondre que « ce ne serait pas une conquête sociale d'indexer les salaires sur les prix du carburant ». Sacrement culotté, de la part de quelqu'un qui s'emploie à imposer l'austérité salariale aux travailleurs, quelles que soient les circonstances.

Les travailleurs du transport routier ont bien raison de ne pas ajouter foi aux arguments patronaux et de se battre pour de véritables augmentations de salaire. Un exemple à suivre pour tous les travailleurs.

Marc Rémy



La grève des routiers à Lyon

Dans le cadre du mouvement national des salariés du transport à l'appel de l'intersyndicale CGT-FO-CFTC, les chauffeurs routiers en grève ont bloqué l'accès des camions au marché de gros de Corbas, près de Lyon, dès dimanche 18 janvier à 22h. Ils y sont restés toute la nuit et la plus grande partie de la journée du lundi. Le blocage s'est effectué à pied ou en voiture personnelle, car les patrons et l'État menaçaient de retrait de permis tout chauffeur qui utiliserait son camion pour manifester. Les barrages étaient filtrants : les poids lourds

étaient stoppés, mais pas les véhicules de tourisme, afin de pénaliser les entreprises et pas les particuliers.

Les négociations sur les salaires des routiers durent depuis plus de deux mois, les salaires sont gelés depuis trois ans, et le patronat ne veut entendre parler ni de la revendication d'augmentation de 5% des salaires, ni de l'augmentation des frais de déplacement, qui sont actuellement de 54 euros par jour pour l'hébergement et les repas lorsqu'un routier est hors de chez lui.

Les routiers ont levé leur blocage en fin d'après-midi,

mais d'autres blocages étaient possibles. Si le patronat ne veut toujours rien lâcher, beaucoup espèrent

qu'une vraie grève démarre à partir des plus grosses entreprises de transport.

Correspondant LO



Aéroports de Paris : 0% sur les salaires, ça mérite une riposte

La direction d'ADP avait annoncé qu'il n'y aurait pas d'augmentation des salaires pour 2015, lors de la négociation annuelle obligatoire (NAO) du 28 novembre avec l'ensemble des organisations syndicales. Et comme elle n'avait même pas proposé la deuxième réunion habituelle, au cours de laquelle elle lâchait quelques miettes, tous les syndicats avaient claqué la porte, considérant cela comme une provocation.

ADP, c'est Aéroports de Paris, société anonyme cotée en Bourse, qui gère les aéroports d'Orly, Roissy-CDG et Le Bourget. De Romanet le PDG se vante de peser 10 milliards d'euros à la Bourse, il annonce partout des bénéfices records en augmentation de 14%, grâce aux taxes prélevées sur les 92 millions de passagers qui sont passés en 2014 par les aéroports parisiens. Le travail que cela représente est fait avec toujours moins de salariés et avec toujours plus de précarité. Les directeurs

se sont augmentés de 17% ces trois dernières années, mais il faudrait accepter cette année encore le blocage des salaires, alors que le pouvoir d'achat ne cesse de baisser avec l'augmentation des prix, des loyers, des impôts et des taxes.

Au mois de décembre, la CGT avait sondé l'opinion des salariés en organisant une campagne de pétitions pour revendiquer une augmentation de 4,6%, et avait recueilli 1275 signatures en quelques jours. Elle avait ensuite déposé un préavis de grève pour le

lundi 22 décembre après-midi, pour que se relancent les négociations avec la direction. Celle-ci n'avait pas changé de ton et la grève avait été très peu suivie.

Début janvier, les syndicats CGT, FO et CGC ont réussi à déposer chacun un préavis de grève pour le lundi 12 janvier après-midi. Quant au syndicat autonome l'UNSA/SAPAP, il a fait savoir dans un tract qu'il préférerait « attendre de

connaître les résultats de l'entreprise ».

Lundi 12 janvier, près de 10% des salariés ont fait grève, soit 500 à 600 personnes sur les trois aéroports, et 200 grévistes se sont rendus aux rassemblements à Orly et à Roissy-CDG. En fouillant dans la mémoire des anciens, il semble que la dernière grande grève pour les salaires à ADP remonte à 1988.

Même si tout le monde ne parle pas de grève, tous sont choqués par le 0% et tous pensent avec raison que la direction d'ADP peut largement augmenter les salaires.

Une heure d'information syndicale était prévue pour le 21 janvier, afin de voir les suites à donner à ce que les travailleurs des aéroports considèrent comme une véritable provocation.

Correspondant LO

Agglomération de Rouen : grève dans les transports publics

Les conducteurs de la TCAR (bus-métro) ont fait grève du 7 au 11 janvier pour le respect de leurs conditions de travail, et pour protester contre le gel des embauches et le licenciement pour inaptitude de six salariés.

Pour ces derniers, les conducteurs font savoir

que c'est justement la pénibilité du travail qui les a rendus inaptés, notamment le travail de nuit et posté. La direction n'a rien voulu entendre et elle annonce même des sacrifices à venir pour les salariés afin de réduire son déficit qui serait, selon elle, de 10 millions d'euros.

Pourtant de l'argent, il y en a : la TCAR est une filiale de Transdev, un des principaux transporteurs publics au monde. En outre, la TCAR a reçu de l'État 1,9 million d'euros au titre du CICE. Les conducteurs ont toutes les raisons de se défendre.

Correspondant LO

La Poste: halte à la répression !

Le secrétaire-adjoint départemental du syndicat SUD-PTT dans les Hauts-de-Seine, Yann Le Merrer, vient d'être révoqué par La Poste. C'est une sanction extrêmement rare, intervenue pour des faits liés à son activité syndicale.

Mardi 20 janvier un nouveau conseil de discipline était convoqué pour un autre secrétaire départemental de SUD 92, Brahim Ibrahim, et le rassemblement de protestation organisé à cette occasion a rassemblé près de 200 personnes. Tous les militants syndicaux, mais aussi plus largement tous les postiers sont menacés par la politique répressive mise en œuvre par La Poste.

Dans les Hauts-de-Seine, les sanctions sont tombées lors d'une longue grève dans plusieurs bureaux du département, contre

les suppressions d'emplois et pour l'embauche des salariés en contrats précaires. Les grévistes ont réussi à arracher le report des restructurations et l'embauche de postiers en contrat d'insertion, mais la direction de La Poste s'est aussitôt acharnée sur les militants syndicaux. Plusieurs ont été licenciés, d'autres en sont menacés. Il leur est reproché d'avoir participé à des piquets de grève, de s'être adressés aux postiers de différents bureaux en pénétrant dans les locaux et d'y avoir interpellé la direction.

Cette politique répressive, qui est menée sur tout le territoire, vise à obliger les postiers à courber la tête. 80 000 emplois ont été supprimés en dix ans, de nombreux bureaux, centres de tri ou de distribution du courrier ont fermé et La Poste continue de plus belle. Cela suscite des réactions, des grèves parfois longues. La direction fait tout pour intimider le personnel en multipliant les sanctions pour des faits relevant du simple exercice du droit syndical et du droit de grève. Des huisseries sont envoyés lors de chaque conflit, les salariés ne peuvent plus se réunir en assemblée générale, le simple fait pour des militants syndicaux de passer dans un service autre que le leur est passible de



sanction. Une grosse pression est mise sur les cadres à tous les niveaux, pour les obliger à faire appliquer cette politique, quitte à avoir une attitude provocatrice vis-à-vis du personnel.

Mais toutes les sanctions du monde ne forceront pas les travailleurs à accepter les suppressions d'emplois et l'aggravation de leurs conditions de travail.

Daniel Mescla

Famar - Lyon: trois jours de grève... pour l'instant

En septembre 2013, la direction de Famar Lyon dénonçait tous les accords et usages dont les salariés de l'entreprise bénéficiaient. Les travailleurs de Famar avaient alors fait quatre jours de grève.

En septembre dernier, elle annonçait la couleur, tout au moins en ce qui concerne le temps de travail. Elle entend non seulement instaurer flexibilité et annualisation du temps de travail, mais aussi augmenter celui-ci de manière très importante, et évidemment sans augmentation de salaire. Pour ne citer que les mesures les plus scandaleuses, la direction prévoyait la perte sèche de sept jours de congés payés (passant de 32 jours à 25), le passage de 6h 75 de temps de présence journalière à 8h pour les équipes, et la suppression de douze jours de RTT pour le personnel en journée.

Pour faire passer ces attaques, la direction avait préparé le terrain en faisant depuis de longs mois le chantage habituel à l'emploi. Depuis, elle a fait quelques petites concessions, notamment pour les travailleurs en journée, mais son objectif est d'imposer en production les 2x8 ou les 3x8.

Face à l'opposition des travailleurs, qui avaient débrayé plusieurs fois en septembre, la direction avait

laissé traîner les choses, espérant sans doute que les salariés se résignent.

Mais jeudi 15 janvier, en apprenant qu'elle avait signé un accord sur le temps de travail assez favorable aux cadres, les travailleurs ont décidé de se mettre

en grève et ont bloqué le magasin. Plus aucun produit n'a pu sortir de l'usine jusqu'au lundi 19 inclus.

On peut dire que la détermination des grévistes a surpris la direction. Aussi se dit-elle prête à abandonner ce qu'elle jugeait non

négociable, c'est-à-dire le travail en 2x8 ou 3x8. Mais sa condition serait que les travailleurs abandonnent dix jours de RTT, ce qui est évidemment inacceptable.

Pour l'instant, sa tactique vise à démobiliser les grévistes, puisqu'elle a dit

vouloir réfléchir. Alors, si l'assemblée générale a décidé de suspendre la grève mardi 20 janvier, ce n'est que partie remise jusqu'à une nouvelle assemblée prévue trois jours plus tard.

Correspondant LO

Itron - Chasseneuil du Poitou: la direction engrange des commandes... et licencie

Alors que les patrons d'Itron ont obtenu une importante commande, en septembre dernier, ce ne sont pas les embauches annoncées par la presse locale qui sont arrivées... mais un vaste plan de suppressions de postes touchant presque la moitié des effectifs.

L'usine Itron, située sur la commune de Chasseneuil-du-Poitou, près de Poitiers, appartenant à la multinationale nord-américaine du même nom, fabrique des systèmes de comptage électrique. En septembre 2014, ayant obtenu la commande d'ERDF pour la production d'au moins 1,2 million de nouveaux compteurs électriques Linky (développés sur le site poitevin), la direction laissait courir des promesses d'embauches. Las, mi-janvier, le groupe vient d'annoncer la suppression de 124 postes, qui touchera entre autres 75 % des techniciens et ingénieurs, sur un effectif de 277. La fabrication d'une partie de ces nouveaux compteurs a, quant à elle, déjà débuté en Hongrie. À terme, toute l'usine est menacée.

La direction argue, pour justifier le plan de licenciements, d'une érosion

des revenus mondiaux de la branche électricité, l'entreprise intervenant également dans les secteurs de l'eau et du gaz. Cette multinationale est pourtant loin d'être sur la paille et affiche, pour les seuls neuf premiers mois de 2014, 27 millions de dollars de profits et une augmentation de sa trésorerie de 400% en un an, soit 84 millions.

Les actionnaires font payer leur rapacité aux travailleurs de Chasseneuil-du-Poitou. Interrogé par une journaliste de France 3, le directeur du site n'en a pas moins annoncé un avenir radieux jusqu'en 2021, avec la perspective de remporter d'autres contrats sur un marché potentiel de plus de 30 millions de compteurs électriques à fabriquer.

Les responsables politiques locaux expriment pour certains leur désarroi dans les médias, ou bien,

telle une députée PS, qualifient cette situation d'indécente, en soulignant que l'argent public a arrosé ces patrons. Faisant mine de découvrir l'immoralité du capitalisme, une responsable socialiste en conclut même: «*Pourquoi licencier, alors? Parce qu'à coup sûr il faut faire des profits.*»

Mais les salariés d'Itron en sont à leur cinquième plan «social» depuis 1998, à chaque fois pour pérenniser les activités, d'après

les patrons, autant dire pérenniser leurs profits en sacrifiant l'emploi. Depuis septembre 2014, les effectifs sont passés, sans grand bruit, de 330 à 277 actuellement. Les travailleurs n'ont aucune raison d'accorder quelque crédit que ce soit aux arguments de la direction, dont l'horizon se limite aux profits des actionnaires, quitte à sacrifier l'avenir de familles entières.

Correspondant LO



Procès AZF : le jugement annulé !

En septembre 2014, la cour d'appel de Toulouse avait condamné la société Grande paroisse (filiale de Total) et son directeur pour l'explosion de l'usine AZF. C'est ce jugement que la Cour de cassation vient d'annuler, en ordonnant un nouveau procès à Paris.

Pourtant les faits sont là. Jamais le travail des trois juges n'a été remis en cause sur le fond. Dans leur jugement en appel, ils ont écarté l'acte volontaire de manière certaine ainsi que toutes les pistes farfelues (météorite, bombe de la Deuxième Guerre mondiale, arc électrique, foudre, etc.) car elles n'ont aucune consistance scientifique.

Seul l'accident chimique explique la catastrophe. C'est le dépôt accidentel du contenu d'une benne de déchets, vingt minutes avant la catastrophe, qui en est la cause, « sans que subsiste le moindre doute ». Et ce scénario est le résultat de dysfonctionnements au sein de l'usine : absence de contrôle lors du lavage des sacs, stockage de sacs

de produits incompatibles, manque de contrôle sur les activités des sous-traitants. « En agissant de la sorte, il y a eu faute caractérisée et grave. Le directeur a laissé se créer les conditions qui ont permis la réalisation du dommage. Il est pénalement responsable », avaient conclu les juges.

Mais cela, Total ne l'a jamais accepté. Ses avocats se sont donc pourvus en cassation en accusant de partialité la Cour toulousaine (!). Et la Cour de cassation les a suivis sur ce point. Elle reproche en effet

à un des trois juges d'appartenir à une association de défense des victimes, cette magistrate ayant été vice-présidente de l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation (Inavem). Pourtant, la cour d'appel avait désigné les trois juges du procès AZF en pleine connaissance de cause, puisque la magistrate incriminée l'avait mise en garde contre cette éventuelle difficulté.

Au-delà de ces arguties juridiques, cette nouvelle décision montre que le pouvoir de Total est au-delà des



Juste après la catastrophe.

lois et de la vraie justice. C'est aussi un blanc-seing donné à tous les industriels, à l'instar du groupe Total. Ils peuvent risquer la vie de leurs salariés et des riverains de leurs usines, la justice sera incapable de les

condamner.

Quant aux sinistrés qui voudraient à juste titre tourner la page, c'est reparti pour quatre mois de procès, mais sans eux, à Paris. On ne peut mieux mépriser leurs souffrances.

Correspondant LO

Toilettes des gares : grève victorieuse

Lundi 12 janvier, les salariés des toilettes publiques de certaines gares se sont mis en grève totale et ont fait connaître leur mouvement en affichant leurs revendications, en distribuant des tracts ou en manifestant dans les gares, accompagnés de bruyantes crécelles. Ils s'opposaient aux visées de leur nouveau patron.

La SNCF gares et connexions avait en effet

décidé de changer le prestataire ayant la gestion d'une petite cinquantaine de toilettes dans les gares de Paris-Saint-Lazare, Paris-Nord, Marne-la-Vallée... Rien que sur la gare Saint-Lazare, ce sont jusqu'à 1 500 personnes par jour qui passent par ces petits coins bien utiles.

Le nouveau prestataire avait demandé aux salariés de remplir une lettre de motivation et de fournir

un CV pour être réintégré dans les effectifs. Il ne voulait donc pas les reprendre systématiquement, et encore moins maintenir leur ancienneté, ce qui était contraire à la convention collective du nettoyage (comme d'autres secteurs).

Les syndicats de cheminots CGT/CFDT/FO ont soutenu les grévistes et ont souligné la responsabilité entière du donneur d'ordres, la SNCF.

Mardi 20 janvier, les grévistes ont tout gagné : leur intégration dans la nouvelle structure, avec la reconnaissance de leur ancienneté, qui peut remonter à plus de trente ans pour certains, et même le paiement des jours de grève. Inutile de décrire la satisfaction chez les travailleurs du nettoyage comme chez les cheminots qui les ont soutenus.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte Ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et

n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal janvier 2015.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte Ouvrière, en les envoyant à l'adresse

suivante: Lutte Ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à

condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte Ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Manifestations contre *Charlie Hebdo* : les démagogues islamistes et l'impérialisme qui les nourrit

Des manifestations contre les caricatures de *Charlie Hebdo* ont eu lieu dans plusieurs pays, en Afrique et en Asie. Des drapeaux français et des portraits de François Hollande ont été brûlés. Ces manifestations, hormis en Tchétchénie où elles sont orchestrées par le dictateur à la tête du pays, n'ont réuni que quelques milliers de personnes : 2 000 à Karachi au Pakistan, 2 000 à 3 000 à Alger, 2 500 en Jordanie, quelques centaines en Palestine et en Turquie, etc. Mais elles ont eu un grand écho dans les médias internationaux.

Si on est loin d'une véritable levée du monde musulman, on peut constater l'existence de groupes présents dans nombre de pays, qui se servent de l'affaire *Charlie Hebdo* pour entraîner des manifestants et les faire descendre dans la rue.

Bien sûr ces manifestants n'ont jamais lu *Charlie Hebdo* et ce n'est pas leur vrai problème. Mais manifester contre l'hebdomadaire, grâce à l'écho donné à toute l'affaire par les médias, est une façon de manifester contre les puissances

occidentales sur fond de mécontentement et de décomposition sociale.

Au Niger par exemple et en Afrique subsaharienne, la misère croissante, les déplacements de populations, l'éclatement des pays, le pouvoir des bandes armées, la corruption généralisée sont le produit de toute une histoire : celle de la mise en coupe réglée de la planète par quelques pays impérialistes, dont essentiellement la France. La France envoie ses soldats, arme telle ou telle faction, défend les propriétés de ses capitalistes, soutient toutes les forces réactionnaires, y compris religieuses, pour préserver

un ordre social qui lui est profitable. Au Niger, où les manifestations ont tourné à l'émeute antichrétienne et antifrançaise, c'est l'armée française qui défend par les armes et la corruption les mines d'uranium d'Areva, au milieu d'une misère générale.

Dans ces conditions les démagogues des groupes intégristes musulmans se servent de *Charlie Hebdo* comme d'un dérivatif sans s'en prendre aux problèmes et aux responsables réels, l'impérialisme et les gouvernements corrompus. Et, justement parce qu'ils ne menacent en rien l'ordre impérialiste,

ils ont la presse du monde entier pour rendre compte de leurs balivernes dangereuses. La même presse qui encense l'action des troupes françaises et les bénéfices des entreprises qui pillent l'Afrique.

Alors, les rodomontades d'un Hollande, prétendant défendre la liberté d'expression et les lumières françaises dans le monde entier sont révoltantes. Hollande et les siens, l'État et les capitalistes français, n'ont jamais apporté autre chose aux peuples d'Afrique que l'exploitation, la répression, l'obscurantisme et une misère sans fin.

Arnaud Louvet

Le délit de blasphème existe encore en France

« Le délit de blasphème n'est pas dans notre droit et ne le sera jamais », avait déclaré Manuel Valls le 13 janvier devant l'Assemblée nationale. Pour un ancien ministre de l'Intérieur... et des Cultes, Valls ne semble pas très au courant de la législation en vigueur car ce délit existe bel et bien dans cinq départements, les deux d'Alsace, celui de la Moselle, la Guyane et Mayotte.

L'Alsace-Moselle relève toujours d'un droit spécifique local, hérité à la fois du Concordat signé avec l'Église par Bonaparte en 1802, et du code pénal allemand appliqué entre 1871 et 1918, lorsque ces territoires avaient été annexés par l'Allemagne. Il n'a pas été remis en cause une fois la région redevenue française, seulement élargi à d'autres religions. L'article 166 du code pénal indique clairement que « celui qui aura causé un scandale en

blasphémant publiquement contre Dieu [...] sera puni d'un emprisonnement de trois ans au plus ». Certes, cet article de loi n'a jamais été utilisé depuis 1918 et est tombé en désuétude à tel point que les représentants des principaux cultes ont demandé son retrait, la veille même de l'attentat contre *Charlie Hebdo*. Mais tant que le Parlement n'a pas abrogé cette disposition, elle existe toujours.

En revanche, il n'est pas question d'abrogation en

Guyane, qui vit sous un statut clérical d'exception au seul bénéfice de l'Église catholique depuis 1828. L'ordonnance royale qui instaurait ce statut était le fait du régime monarchiste réactionnaire qui avait succédé à la Révolution et à l'Empire.

Quant à l'île de Mayotte, devenue depuis 2011 le 101^e département français et où 95 % de la population est musulmane, elle est régie par un compromis entre code civil et code coranique. Si le délit de blasphème n'a pas été utilisé, les tribunaux ont contourné le problème, en septembre 2014, en condamnant trois personnes ivres qui avaient déposé une tête de cochon devant une mosquée pour « violences psychologiques ».

Marianne Lamiral

Femmes, cachez-vous

Hamevasser, un journal israélien ultra-religieux, a été dans l'embarras pour illustrer la manifestation du 11 janvier. En effet, dans son interprétation de la religion, représenter des femmes est... indécent ! Or on trouvait sur la photo Angela Merkel et Anne Hidalgo qui, bien qu'étant à la tête l'une de l'Allemagne et l'autre de Paris, n'en restent

pas moins... des femmes ! Mais pour être attardé on n'en connaît pas moins la technologie moderne. Un petit coup de Photoshop a suffi et sur la photo il n'y avait plus de femmes, donc plus d'offense à leur religion.

Il ne reste plus que l'offense à la raison que représente ce genre de théorie.

Camille Lulle

La liberté de la presse, selon Beaumarchais

« On me dit que [...] il s'est établi un système de liberté sur la vente des productions, qui s'étend même à celle de la presse ; et que, pourvu que je ne parle en mes écrits ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni des

corps en crédit, ni de l'Opéra, ni des autres spectacles, ni de personne qui tienne à quelque chose, je puis tout imprimer librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs. Pour profiter de cette douce liberté... »

Le *Mariage de Figaro*
1784, acte V, scène 4

...et en Irlande

Bien que, depuis 1953, la Convention européenne des droits de l'homme reconnaisse le droit à la liberté de pensée et d'expression, le délit de blasphème n'en existe pas moins dans huit États de l'UE, dont l'Espagne, la Pologne, l'Allemagne, et l'Irlande.

Dans la très catholique Irlande, ce délit était inscrit dans la Constitution de 1937 puisque, comme l'avait formulé le président De Valera, « il est évident et sans équivoque, selon la doctrine catholique, que l'autorité vient de Dieu ».

Le problème qui s'est posé alors était comment définir un blasphème. Des débats sur ce thème se sont succédé au Parlement et dans des commissions

pour savoir dans quel sens réformer la Constitution : fallait-il supprimer le délit de blasphème ou au contraire donner à ce mot une définition précise ? En pratique, cet article de loi était inapplicable faute de savoir en quoi consistait un blasphème, ce qui fut confirmé en 1996 et 1999 par deux jugements rendus par des cours d'appel, après la plainte déposée contre un journal pour avoir osé

publier un dessin critique envers l'Église catholique.

En 2008, lors d'une conférence des Nations unies, tous les États de l'Union européenne, y compris l'Irlande, s'opposèrent à la proposition égyptienne de « combattre toute diffamation de la religion ». Mais cela n'empêcha pas son gouvernement, un an plus tard, d'introduire dans la Constitution une définition plus précise du délit de blasphème : ce serait tout ce qui est « injurieux ou insultant en relation avec des sujets considérés comme sacrés par toute religion »...

M.L.

Réunion publique
de Lutte Ouvrière
Soutien à Michel Treppo
et Christian Driano,
candidats à l'élection législative partielle du 1^{er} février
dans la quatrième circonscription du Doubs

avec
Nathalie Arthaud
Mercredi 28 janvier à 18 heures
Salle du foyer, place du Marché
à Audincourt